

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

Breizh/Euskadi

**6 mois de
prison ferme
pour Annie**



**Morlaix,
les S.D.F.
s'organisent**

**Diviz : sevel «Kuzul
Politikel Breizh» ?**

**3-4 avril - 2ème Marche
pour l'Indépendance**

Bretagne

richesses & pauvreté

Le 31 décembre 1998, les banques de France ont fait la mort du franc pour faire place à la monnaie européenne, l'Euro.

Dans le même temps, la bourse de Paris fait avec allégresse, champagne et petits fours, sur la 3ème année consécutive des profits colossaux, énormes pour 98, le CAC40 flôlait la barre des 4 000 points et augmentait donc de 8,42%, record depuis 10 ans, déjà 1997 se soldait avec des bénéfices de 29,5% et 96 de 2,71%.

Ces trois dernières années, les boursicoteurs du CAC40 auront fait un gain de 84,68%, les salariés, les revenus des travailleurs de l'hexagone de Bretagne, de combien ont-ils augmenté ? et tout ceci malgré les quelques rictus de la crise financière asiatique par crainte de l'effondrement du système bancaire des japonais et des frimés de la déroute ex-soviétique.

L'année 1999 s'annonce plus que florissante pour le système capitaliste international, dès le premier jour de cotation de l'Euro celui-ci a augmenté de 5,20% à Paris.

Pour 1998 des entreprises voient leurs bénéfices augmenter de façon spectaculaire, pour VALFONTE c'est 321%, le plaisancier vendéen BENETEAU 176%, le patron breton n'est pas en reste PINAULT 23,30%, BOLLORE 33%, au 1er semestre 98 GUIVARC'H, GLON, LE GRIS etc. annoncent des profits énormes.

Si le patronat et les banques jubilent, il n'en est pas de même pour les travailleurs, le nombre de chômeurs ne recule pas de façon significative

(0,2% selon les chiffres du ministère du travail), avec tous les tripatouillages, radiations de toutes sortes, contrats bidon, petits boulots, moins 0,2% autant dire un gramme de sable retiré du désert.

La précarité, l'exclusion s'installent dans nos rues, il n'est qu'à voir les longues files devant les devantures des organisations (caritatives) secours populaire, catho, banques alimentaires, etc. qui en réalité ne servent que de collaboration de la misère, n'ont-elles pas reçu chacune à leur tour l'appellation d'utilité publique ?

Pour l'ouverture des restos du cœur (qui ne devait exister que quelques années) 12 ans que cela dure, CHIRAC et JOSPIN ont fait le tour pour remercier les bénévoles, une honte à l'aube du 21è siècle. Quand on sait que pour la France 129 sociétés se partagent 5 350 MILLIARDS DE FRANCS DE CAPITALISATION, malgré toute cette richesse plus de 11% de la population hexagonale pointe à l'usine des ASSÉDIC, plus de 4 millions exclus au droit de vivre, malgré les promesses de la gauche surnom du PSF il y a à peine deux ans, ainsi que de l'autre gauche foie gras (PCF) ou encore de la gauche mercedes (Les Verts), toute cette gaucherie prétendait promettait monts et merveilles (ce sera mieux que 81) « aujourd'hui des gens de tout horizon social crévent de ce jacobinisme centralisateur.

Aujourd'hui face à la montée de la colère, cette gauche plus rien répond de façon brutale aux revendications.

En Bretagne, le patronat fait ce qu'il veut. A Châteaulin, DOUX décide de fermer son site

avec les regrets de la CFDT. A Lorient le responsable du comité de chômeurs CGT est convoqué pour des désordres qui auraient été causés aux ASSÉDIC, lors d'une manifestation le 10 décembre dernier.

Quand on sait le climat malsain qui règne dans ce commissariat, les liens étroits entre le FPIP et le front national fasciste de LE PEN, MEGRET, 46,7% aux dernières élections professionnelles, les méthodes musclées d'un certain commissaire IGUAL plus franquiste que républicain, on peut imaginer la pression sur ce responsable du comité de chômeurs !

La répression s'installe partout ici en Bretagne, tout comme en France, à Marseille la France fait donner ses légions de CRS contre des travailleurs au chômage, à Toulouse la police tire et tue (une voiture même volée vaut-elle la mort d'un gamin de 17 ans ?)

Aujourd'hui EMGANN ne laissera pas la police d'état agir en toute impunité, pas plus que les méthodes de gestion d'hommes d'affaires peu scrupuleux.

En pays de Bretagne, des richesses existent, les paysans, les marins (aujourd'hui obligés d'organiser des fest-noz pour payer la casse de la tempête à Locudy), honte à vous Français. Toutes ces richesses doivent profiter à la nation bretonne et non pas servir à la spéculation de quelques-uns.

Le Digueurher - Lann Er Ster

Un militant d'Emgann au tribunal le 25 mars



Manif de Lorient en août 98

Fanch Bidaut, militant EMGANN de Kemperle est convoqué au tribunal le 25 mars pour «complicité de dégradations d'édifices publics». On l'accuse d'avoir muré le bureau de FR3 Lorient lors de la manifestation organisée à Lorient le 6 août 1998 par Emgann.

Le PS et FR3 avaient porté plainte pour «dégradations», à savoir des inscriptions sur les murs de leurs bureaux respectifs et le murage du bureau de la chaîne de télévision. Cette manifestation avait réuni 300 personnes. Cette manifestation était organisée dans le cadre de la campagne pour la langue bretonne.

EMGANN appelle à un rassemblement devant le tribunal de Lorient le 25 mars à 13h30 pour soutenir notre camarade Fanch Bidaut.

Emgann. Emvav sokialour evit dieubidigezh vroadel Breizh. BP 71. 22202 Gwengamp. Pelleier : 02.96.44.09.24. <http://www.geocities.com/CapitolHill/congress/1228> - E-m@il : EMGANN@USA.net

EMGANN, kazetenn EMGANN Organe du mouvement EMGANN. Renar ar gazetenn/Directeur de la publication : Denez Riou/Responsable de la Rédaction : Hervé ar Beg/Moulev/Imprimerie : Imprimerie Henry Péderneq, Chomelch/Adresse : BP71 - 22202 Gwengamp Cedex, Komanan/Abonnement : 150 L. Bep miz/Mensuel CPPAP : N° 65664. ISSN : 0763.5392

Le Guide du Routard s'excuse !

Anaf eo emañ Naoned e Breizh. Bezit ar vadelezh da zigerc'h ar «Routard» da vezat dioujet kemec'h e 1998*.

Exclure la Loire-Atlantique et notamment Nantes, siège des Ducs de Bretagne, de notre guide Bretagne était une erreur. Cette décision allait bien évidemment à l'encontre de l'Histoire. Nous n'oublions pas que ce découpage aberrant a été décidé par le régime sclérotique de Vichy en juin 1941. La rédaction du Guide du Routard, de majorité bretonne, le sait bien et s'en excuse.

* Il est évident que Nantes appartient à la Bretagne, veuillez excuser le Routard de l'avoir oublié en 1998.

Hachette Tourisme

U.G.O. Les Ouestitis ne désarment pas

Les militants de douze fédérations UDF de l'Ouest de l'hexagone se sont réunis fin janvier à Vannes afin de créer une association dénommée «Union pour le Grand Ouest» (U.G.O.). On retrouve à sa tête les plus grands adversaires de la réunification administrative de la Bretagne : Ambroise Guellet et Pierre Méhauguier. Ils préparent la noyade dans un ensemble tellement plus français : le Grand Ouest cher à nos Ouestitis de droite ou de gauche. Faisons en sorte qu'U.G.O. ne fasse pas chez nous des dégâts comparables à ceux du cyclone du même nom...

ERRATUM : Dans le n° 158 en couverture, il s'agissait du Conseil GENERAL 44 et non du Conseil Régional

Pour le comité, le porte-parole, Jean-François KERGOAT

Politikerezh

Breizh-Euskadi

Annie Alexandre condamnée à 6 mois fermes



Manif de soutien à Annie et Bernard à Guingamp (photo Le Télégramme)

Magazine. La coordination espère qu'Annie Alexandre aura le même soutien de la part de la population.

La coordination appelle tous les défenseurs du droit d'asile, de la liberté d'hébergement et de circulation, les défenseurs du «Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes», à soutenir Bernard et plus particulièrement Annie, deuxième bretonne à être condamnée à la prison ferme.

La coordination dénonce la torture en Espagne, la répression dont sont victimes les réfugiés politiques basques ainsi que les hébergements bretons.

La coordination demande l'amnistie d'Annie et de Bernard ainsi que de tous les condamnés du droit d'asile.

Coordination des comités de soutien aux inculpés du droit d'asile. Tél. 02.99.30.28.95. Fax 02.99.67.03.52. ou tél-fax 02.97.39.61.04.

Pour la coordination, Jean-Yves MEVEL - Annick LAGADEC

Cour d'appel de Rennes

Le visage blême de la lâcheté

L'audience de la Cour d'Appel de Rennes du mardi 26 janvier a été particulièrement riche d'enseignements. Pour la première fois depuis la fameuse manifestation de Gwengamp le samedi 27 janvier 1996, les deux policiers guingampais qui accusaient notre camarade Claude La Duigou d'avoir donné un coup de pied dans leur véhicule de service, ont eu à prendre le risque d'assumer la responsabilité de leurs déclarations. Ils ont donc juré de dire toute la vérité et rien ne nous permet de supposer qu'ils ne l'aient pas dit. Le matin même, comme en septembre dernier, la greffière en chef de la Cour d'Appel a, sur ordre exprès du Procureur Général (celui-là même qui ose accuser Gérard Bernard et Claude La Duigou de «lâcheté»), refusé aux deux prévenus l'accès à leur dossier et la remise des copies de plus de 20 pages de la procédure (le 18 mars 1997, la France a été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans l'affaire Foucher, dossier qui présente de nombreuses similitudes avec celui de Gwengamp). Comme en première instance, le Ministère Public n'a à aucun moment pris le son - ni le risque - de faire citer les cinq policiers ayant participé à l'enquête. A entendre les dépositions sous serment des deux «témoins» policiers venus devant la Cour suite à sa décision du 29 septembre dernier, on comprend mieux pourquoi... Chacun appréciera qui fait preuve de lâcheté.

Pour le comité, le porte-parole, Jean-François KERGOAT

Débat sur la réunification de la Bretagne

J.Y. Cozan s'engage

Invité à Nantes par le CUAB le 4 février, devant un salle comble, Jean-Yves Cozan, vice-président du Conseil Régional de Bretagne (administrative, aujourd'hui), pense que «la force qui renverse les obstacles à la réunification, c'est l'affirmation d'être Bretons». Il va demander un rendez-vous au président du Conseil Général de Loire Atlantique pour lui proposer d'ouvrir le débat. Il appelle à la manifestation organisée par le CUAB à Nantes le 6 mars à 15h, et promet d'y participer. L'objectif de cette manifestation est d'obtenir que le Conseil Général repense aux citoyens dont la réunification souhaitée la réunification (62% selon le sondage SOFFRES).

Patant à titre personnel, Edouard Landrain, vice-président du Conseil Général, ne voit pas d'opposition entre le sentiment d'appartenance à la Bretagne ressenti en Loire Atlantique et les intérêts de ce département, puisque la Bretagne fait vendre, grâce à son image qui est la seule dans l'Ouest à être perceptible au plan mondial.

Geneviève Chignac, représentant le PS, d'accord sur le caractère artificiel des Pays de Loire, se pose la question du devenir de ses départements si la Loire Atlantique entre dans la région Bretagne.

Pour Gérard Auron (les Verts) la Bretagne historique est une région pertinente pour l'Europe et souhaite un référendum permette à la population de se prononcer.

Michel François (UDF) : «la réunification de la Bretagne dynamisera l'Ouest». L'UDF va demander au Conseil Municipal de Nantes de débattre de la réunification de la Bretagne.

Les participants considèrent qu'on ne peut pas faire disparaître la Bretagne dans un Grand Ouest, qualifié de «fausse bonne idée» par J.Y. Cozan. Il va de soi qu'une coopération dans les domaines d'intérêt commun, entre la Bretagne réunifiée et les régions voisines, serait utile.

Le président du CUAB Pierre-Yves LE RHUIN

Gérard Bernard et Klaod an Duigou en appel Jugement le 23 février

Gérard Bernard et Klaod an Duigou comparaissaient en appel le 26 janvier, suite aux condamnations du Tribunal de Guingamp qui avait infligé un mois de prison ferme au premier et un mois avec sursis et 6 000 francs d'amende pour des faits dont ils relient la responsabilité lors de la manifestation du 27 janvier 1996, organisée à Guingamp en soutien aux Bretons poursuivis pour avoir hébergé des Basques.

Les policiers se sont avoués incapables de les reconnaître sur les photos produites à l'audience. Ce ministère public a demandé la confirmation des condamnations. Jugement en délibéré au 23 février.

ASSÉDIC

F.O. contre la langue bretonne

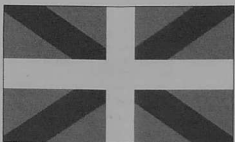
Un locuteur nous a fait passer le numéro 141 de «Rapidi'n'o» du 23 septembre 1998. C'est le bimensuel de la CGT pour la région administrative Bretagne. Nous en extrayons ces quelques lignes rendant compte d'une réunion du conseil d'administration des ASSÉDIC.

«Depuis le début 1998, il existe à l'ASSÉDIC, en interne, un journal dont le rédacteur en chef est à la CGT. Le comité de rédaction a souhaité sortir des présentations habituelles des revues d'entreprises gérées par le patronat. Malheureusement, un article sur la traduction en langue bretonne du mot ASSÉDIC a été trop. Le syndicat F.O. a tiré à boulets rouges sur le journal, sur KIMENIK (ASSÉDIC), traduction de l'Institut Culturel de Bretagne, puis sur les prises de paroles des agents sur la formation et, surtout, l'intervention d'un agent sur la qualification.

Tout ceci n'était que prétexte pour attaquer le rédacteur en chef et, à travers lui, notre organisation».

Enquête de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme France, patrie des droits de l'homme... bafoués

Jeudi 21 janvier dernier, après sept mois d'enquête à Paris, Ajaccio et Bayonne, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme a rendu public un rapport mettant gravement en cause la politique antiterroriste de l'Etat français et son bras armé, la quatorzième section antiterroriste.



La France alors si prompte à donner des leçons aux Etats étrangers en matière de droit de l'homme, se retrouve donc gravement épinglée dans ce domaine. Alors que pendant des années des mouvements comme le nôtre, la coordination bretonne des comités de soutien, les mouvements basques antirépressions ou politiques de gauche, ainsi qu'un certain nombre de mouvements corses, dénoncent régulièrement les pratiques de l'Etat français, les seules réponses étant la critique diffamatoire, le mensonge ou encore la censure de la presse française, si prompte à entamer des cocoricos tromphants. Les commentaires sur l'intervention du bâtonnier de Bastia et sa condamnation de la politique arbitraire française sur l'île, en sont un bon exemple. Etant chose les propos du bâtonnier furent évidemment soulignés comme suspects et partiaux.

Au niveau de la législation, la FIDH juge « dangereuse » l'incrimination utilisée quasiment systématiquement « d'association de malfaiteurs en relation avec des activités terroristes » et « offre une trop grande possibilité d'interprétation et d'application arbitraire » faisant que « n'importe quel type de « preuve », même insignifiante, se voit accorder une certaine importance ».

en examen », d'interdire l'incrimination « fourre-tout d'association de malfaiteurs » et de l'allongement systématique de la garde à vue. Enfin, dans le cadre du contentieux basco-français et corso-français, la FIDH affirme qu'une répression légale continue crée plus de problèmes qu'elle n'en résout » et que ces questions ne peuvent « être résolues par des moyens purement juridiques ». Elle suggère donc au gouvernement français d'aborder « à un moment donné, la question politique ».

Mais l'Etat français et sa justice d'exception, ne sont pas les seuls à être remis en cause. Les principaux médias hexagonaux (télé, radios, journaux et plus particulièrement Le Figaro, Liberation, Le Monde), chien de garde du système, sont accusés d'avoir « tenu la ligne » à la moindre résistance par rapport à la propagande officielle en reproduisant fidèlement, pour ainsi dire la vérité établie ».

Mais l'Etat français et sa justice d'exception, ne sont pas les seuls à être remis en cause. Les principaux médias hexagonaux (télé, radios, journaux et plus particulièrement Le Figaro, Liberation, Le Monde), chien de garde du système, sont accusés d'avoir « tenu la ligne » à la moindre résistance par rapport à la propagande officielle en reproduisant fidèlement, pour ainsi dire la vérité établie ».

Bien sûr, cela n'est qu'un rapport et ne risque en rien de modifier l'orientation impérialiste et répressive de la politique française résumée par Pasqua lorsqu'il déclara que la démocratie s'arrêtait là où commençait la raison d'Etat. Mais il est malgré tout un revers pour l'Etat français, et tous les défenseurs de l'ordre républicain, si soucieux de son image et de son droit à donner des leçons aux autres. Il est aussi pour nous, défenseurs du droit des peuples à exister et des individus à vivre dignement, un encouragement à intensifier la lutte pour notre émancipation nationale et sociale.

Le «Homard Breton», journal anti-breton

Ce texte est extrait d'un journal «Le Homard breton», qui n'a de breton que le nom. Ou'en en juge d'après les propos ci-après.

Homard à la Républicaine

«Lionel Jospin la promis : le gouvernement va ratifier la charte européenne des langues régionales et minoritaires. Ce texte, qui prévoit ni plus ni moins d'élever au rang «d'imprescriptible» le «droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée ou publique» imposera, par exemple, que tous les agents de services publics de la région puissent répondre en breton aux usagers qui ne souhaiteront pas s'exprimer en français. Ainsi, les magistrats de tous les tribunaux devront être capables de conduire les audiences en breton. On imagine aussi la joie des jeunes professeurs mutés ou nommés en Bretagne, obligés d'apprendre le patois pour assurer leur cours de maths, ou des postiers qui devront répondre dans la langue de la région à l'usager venu retirer une lettre recommandée, sans parler des médecins des hôpitaux publics et privés qui seront, eux aussi, obligés de respecter les particularités linguistiques de leurs malades... Rappelons à toutes fins utiles, mais nos lecteurs le savent déjà, que la langue officielle de la République est le Français et que la Bretagne, jusqu'à preuve du contraire, fait bien partie de la République une et indivisible».

Cadeaux du C.A. à Gourvenec

Le Crédit Agricole vient d'abandonner 50% de sa créance pour permettre aux sociétés Aquadis de poursuivre leurs activités. Le pacté déclaré est de :
• SA pisciculture Aquadis : 41,5 millions de francs, dont 21,5 au Crédit Agricole.
• SA Aquadis (transformation) : 29,5 millions de francs, dont 12,2 au CA.
Cette décision nous interpelle, car le CA est rarement aussi généreux avec ses sociétaires en difficulté. D'autant que son dossier porc, ou Gouvenec connaît aussi des difficultés financières doit suivre dans quelques jours.

Diviz / Débat

«Kuzul Politikel Breizh»

An emglev evit an trec'h ?

Lennet e vez amañ hag ahont disklêriadurioù a bep seurt o c'hervel aozadurioù politikel Breizh hag ar stourmieren di-strollad d'en em unaññ a-berm an dilennadegoù rannvro da zont. Desket goude kentele ar votadegoù tremenet e kav dezho eo dre voutañ an holl nerzhioù e vo tu da lakaat tud e-barzh a benn ar fin ma n'eo ket da drec'hin da vat.

Ha tu a zo da jinañ gwelout ouzhan hevelep taol ar reformist hag ar rannvroelouren, an emrenerien hag an dizalc'hourien, ar vroadelourien vreizh hag ar rannvroelouren c'hall, ar re a lavar eo mat kement tra «graet e Breizh» hag ar re a fell dezho mont pelloc'h eget c'herik barnañ ? ... Perak ket, kement-mañ a voe graet en ur mod e 1992 pa voe kinniget listennou urvan (Emgann, Pobl, UDB) e 5 departamant Breizh.

1. Ar pep diaesañ a vefe termehañ an diaez emglev.
O vezañ ma vo ret dibab ur raktres politikel a vo degemeret gant holl izili an emglev e vezor techet d'ober kinnigoù etre. Petra a vo gounezet neuze pa vo bet lakaet e-barzh diennidi komzou fur ha «kirek» leizh o genou ganto ?

2. Piv a vefe barek hiziv an deiz da gas da benn ur seurt raktres pa weler an diouer a zarempred pe an darempredoù fall a zo etre ar strolladoù politikel ? N'int ket gwa-shoc'h koulskoude eget e broù all evel Korsika pe Euskadi ma 'z eur deuet a benn da sevel emglevioù politikel er stumm-se.

Ha kavet e vo un den pe ur strollad tud degemeret ha doujet gouezet da vodañ an holl ?

3. Anaf eo e rakter labourat an dachenn un tamm mat arak ar votadegoù keit ha ma n'eo ket bet graet divizoù resis c'hoazh gant hini pe hini eus ar strolladoù.
Techet e vez lod d'ober rebechoù ouzhan aozadurioù sevenadurel na fell ket dezho mont war an dachenn politikel. Tapet o deus koulskoude d'em em vodañ, daoust d'an diforc'hoù ha d'an enebizioù personel en ur seurt «O.N.U.» anvet Kuzul Sevenadurel Breizh. Ha tu a vefe da huñvreal en ur c'huzul Politikel Breizh barek da sachañ ar Vretoned e heul ? Hetus, mallus, didalvoud ? Un taol esae a c'heller ober bepred. Klaustruz ?

H.B.

Traduction

«Conseil politique de Bretagne» - S'unir pour gagner ?

On lit ici et là des déclarations diverses appelant les organisations politiques bretonnes et les militants «inorganisés» à s'unir en vue des élections régionales à venir. Ayant retenu la leçon des élections passées il leur semble nécessaire d'unir toutes les forces pour réussir à avoir des élus si ce n'est pour gagner vraiment.

Peut-on s'imaginer réunir à la même table les reformistes et les révolutionnaires, les autonomistes et les indépendantistes, les nationalistes bretons et les régionalistes français, ceux qui aiment tout ce qui est «fait en Bretagne» et ceux qui veulent faire plus que changer de drapeau ? ... Pourquoi pas. C'est à peu près ce qui avait été réalisé en 1992 quand furent proposés des listes communes (Emgann, Pobl, UDB) dans les 5 départements bretons.

1. Le plus difficile serait de déterminer une base d'union. Dans la mesure où il faudra opter pour un projet politique de nature à être accepté par tous les membres de la coalition, l'on sera tenté de faire des choix mitigés. Que gagnera-t-on alors à avoir des élus pleins la bouche de paroles sages et «responsables» ? Alors que l'on doit au contraire parler clair ce quine veut pas vouloir dire nécessairement dur.

2. Qui serait à même aujourd'hui de mener à bien un tel projet quand on voit le manque de relations ou les relations mauvaises qui existent entre les partis politiques ? Elles ne sont pourtant pas pires que dans d'autres pays comme la Corse ou le Pays Basque où l'on a réussi à créer de telles coalitions. Trouvera-t-on la personne ou le groupe d'individus à la fois accepté et respecté par tous capable de le réaliser ?

3. Il est évident que l'on doit labourer le terrain bien avant les élections tant que telle ou telle des organisations n'a pas encore fait de choix précis.
Certains ont tendance à reprocher aux associations culturelles de ne pas s'engager sur le terrain politique. Elles ont pourtant réussi à se réunir, malgré leurs différences et les inimitiés personnelles dans une sorte d'«O.N.U.» appelé le Conseil Culturel de Bretagne. Peut-on rêver à un Conseil Politique Breton capable d'entraîner les Bretons ? Souhaitable, urgent, inutile ? On peut toujours essayer. Chicte ?

H.B.

Complot contre les nations Le philosophe, proche du PS, dénonce le risque communautariste qu'il croit déceler dans certains articles.

«Si l'on relie la Charte avec la Convention-cadre qui fut élaborée par le Conseil de l'Europe en 1994, on saisit une grande cohérence politique. Dans les deux cas, les particularismes régionaux sont encouragés contre les nations-Etats. Le second document encourage la fermeture ethnique, et demande pratiquement aux Etats d'agir pour la pureté ethnique des régions.

Le texte sur les langues régionales donne de tels droits à celle-ci, insiste tellement sur leur caractère essentiel, qu'on ne voit plus ce qui reste aux langues nationales. On va jusqu'à prôner des échanges entre régions à langues différentes... comme si depuis longtemps la langue nationale n'avait pas assumé cette fonction. Cela frise le ridicule quand on pense à un pays comme la France où tout le monde parle la langue nationale aujourd'hui.

A lire ce document, on dirait que ses auteurs se représentent l'Europe comme une mosaïque d'ethnies qui ne se comprennent pas, qui n'ont pas déjà en commun des langues, des cultures nationales souvent remarquables et ouvertes sur l'universel.

Faut-il aller jusqu'à susciter, à ressusciter de l'Europe s'emploie à susciter, à ressusciter une Europe des ethnies ? Tout se passe comme si l'ennemi était la langue nationale. A chaque fois, dans le texte de la Charte, qu'une disposition travaille efficacement à faire reculer la langue nationale, on ajoute une formule quasi rituelle : «tout en préservant la langue nationale».

Expansion maximale

Cette clause de style est purement formelle, dès lors qu'elle conclut un paragraphe ou dans un domaine précis, on vient d'affirmer le droit des langues minoritaires à l'expansion maximale.

Ceux qui croient mieux assurer la survie culturelle des régions grâce à la liquidation des nations par leur culture, se trompent totalement. Quand celles-ci auront péri, c'est l'anglophonie standard qui aura gagné. De plus, avec l'éroulement des Etats, beaucoup de régions d'Europe auront perdu leurs vrais protecteurs.

Ces textes sont des armes redoutables à disposition des nageurs en eau trouble, de ceux qui veulent ranimer les guerres de clochers. Même si je regrette la politique insuffisamment menée en faveur des dialectes, la République et la nation sont des remparts contre les excès communautaristes et leurs pratiques d'exclusion raciste. Ce texte faussément «droit de l'homme» et universel, est le cheval de Troie de la tradition républicaine. Il livre la nation aux extrémistes.

G.C. - Le Monde, déc. 1998

Morlaix Les S.D.F. s'organisent

«En ne va plus à Morlaix. Après l'incendie du squat de la rue de Brest, où quatre jeunes squateur(s) ont trouvé la mort, où trois autres ont été blessé(s), les SDF morlaisiens et des alentours décident d'aborder leur galère différemment : en s'organisant. La mairie PS en a le socialisme tout retourné. Pensez donc, des sous-citoyens tout juste bons à être assésés de jour l'après-midi ! Ces lieux, qui ne sont que l'on ne voyait pas si ce n'est dans le décor, se mettent à parler d'autogestion. Et les politiques,



d'habitude doués pour cela, de tenter de diviser, d'imposer un minimum d'autorité. Rien à faire. Les 29 occupants de l'ancienne gendarmerie réquisitionnée revendiquent et proclament tout un tas de choses comme ressorties d'un autre âge. Un âge postérieur à la sociale démocratie ambiante, au socialisme à la mode PS. Une bande d'insoumis(e)s entourée d'une meute de chiens errants, le vous dis, Monsieur le maire. Comme si vous n'aviez pas à sez de problèmes avec la Manu. Manquerait plus qu'ils réquisitionnent ceux-là aussi, tiens.

Houamev

La réinsertion en France, une chose impossible

Dans le beau pays de France, lorsqu'une personne est retrouvée condamnée, elle a peu de chance de pouvoir faire oublier le temps passé en prison. Non seulement la vie dans une geôle française n'est pas des plus réjouissantes avec ses surcharges de détenus (la majorité en prison provisoire, la caution est pour une classe supérieure, en général des politiques ou du show-biz). C'est le cas de cette Nantaise qui travaillait cinq mois par an dans une prison de la ville comme formatrice AFPA. Elle s'est retrouvée interdite de faire son travail, non pas qu'elle n'était pas qualifiée ou qu'elle ait commis une faute quelconque. Le seul motif de cette interdiction est que cette formatrice avait rencontré quelques mois plus tôt, un homme dans un lieu public à Nantes. Ils se sont revus et est née une histoire d'amour entre ces deux adultes. Seulement, quelques temps auparavant, Monsieur avait fait un séjour dans l'établissement ou travaille notre formatrice, cela sans qu'ils s'y soient jamais rencontrés, ou alors de manière fortuite. Notre ex-détenu sort donc de prison en juillet 97 et retrouve un emploi en région parisienne et essaie de relaire sa vie comme tout un chacun en construisant une vie familiale. En septembre dernier, la formatrice est informée par sa direction qu'elle est retirée de son poste à la maison d'arrêt de Nantes, à la demande de l'administration pénitentiaire. Il est donc clair que dans un pays dont la devise est «Liberté, Egalité, Fraternité» et qui se dit être le garant des droits, il y a des hommes qui sont plus libres que d'autres. La réinsertion en France est une chose qui n'existe pas ou si peu. Après une condamnation inscrite au casier judiciaire, tout le restant de votre vie cela vous sera reproché, même si en surface le casier judiciaire semble ne contenir aucune condamnation, des services administratifs peuvent se le pro-

curer sans aucune difficulté et en faire usage : c'est une violation de l'article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui dit que «tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux». Notre camarade Michel Herjman a connu récemment une mésaventure démontant que ce genre de pratiques n'est pas réservé aux infractions dites de droit commun. Cette histoire démonte bien le peu de scrupules de la France envers ces libertés fondamentales.

G. BERNARD - Loriant

La misère et la matraque dans le Morbihan

Ainsi que 15 à 20% de la population du Morbihan vit dans la précarité (selon un rapport officiel que la Préfecture du Morbihan aurait bien voulu garder confidentiel...), alors que 20 000 ménages vivent des minima sociaux et que 21 000 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, cela ne suffit pas au gouvernement de gauche plurielle. Les chômeurs CGT du Pays de Lorient ont occupé le jeudi 14 janvier les locaux ASSÉDIC de cette ville. Le soir venu, les policiers (dont il importe de rappeler qu'ils votent à près de 50% pour un syndicat d'extrême-droite) au service de cette gauche caviar sont intervenus pour faire évacuer les locaux occupés par les camarades en lutte. Après une évacuation facilitée par le départ volontaire des occupants, un camarade, excédé par les agissements des forces de l'ordre à la solde des boursiers et autres affameurs, a fait voir sa juste colère sur un véhicule de police. De retour au kiosk de son syndicat, notre camarade est tombé dans une souricière tendue par des policiers en civil. Il a été emmené manu-militari dans un fourgon et ses camarades n'ont pas eu le temps de réagir, ni même de s'apercevoir de son absence. Quand ils se sont rendus compte de son absence, ils sont allés le chercher au commissariat de police. Notre ami a subi ce que toute personne qui passa dans un commissariat de police reçoit (coups, insultes et pressions de tous genres). Il n'a bien entendu pas eu le droit de téléphoner pour prévenir de son arrestation. Les menaces n'ont pas manqué : «Si tu ne signes pas la déclaration, tu ne sors pas». Vendredi 16, en début d'après-midi, nouvelle convocation dans les bureaux policiers, avec à la clé un rendez-vous en justice pour le 18 mars 1999. Notre camarade André Le Belier a tout notre soutien et nous appelons à être présent à l'audience.

Déjà convoqué le mois dernier par la police, toujours suite à une plainte des dirigeants des ASSÉDIC, Patrick Le Pichon, responsable du comité CGT de Lutte pour l'Emploi, a de nouveau été entendu au commissariat de Lorient le mercredi 26 janvier. Des boucaldiens ont eu lieu entre les policiers et les manifestants. Nous renouvelons notre soutien à tous les chômeurs en lutte.

En résumé, le capital, servi par ses valets qui sont la police et la justice bourgeoises, ne se contente pas d'asservir le peuple, il lui fait le maintien dans la crainte pour couper court à toute envie de rébellion.

A BAS LE SYSTEME CAPITALISTE DE CHOMAGE ET DE MISERE !

Skienjenn (Lorient)

Lu dans le journal mural du CCA Prenons nos affaires en mains !!!

- Propositions pour une structure autogérée. Ces propositions sont une base de négociations avec les pouvoirs en place.
- Des logements. Chaque personne résidente a et aura un espace individuel, au minimum une chambre, chaque appartement pouvant accueillir 6 personnes.
- Des chantiers d'accueil. Pour toutes personnes dans le besoin et s'engageant à respecter le fonctionnement du lieu. Accueil sans imposition d'heures.
- Une salle à manger commune. Un repas chaud par jour pourra être pris en commun.
- Un atelier de lecture et d'écriture.
- Des ateliers de créations. Poterie, musique, peinture, photo, théâtre.

Que les choses soient claires, il ne s'agit pas de prétendre se substituer aux structures sociales déjà en place, mais de prendre nos affaires en mains. A ceux qui nous répondent que nous ne nous occupons pas des structures existantes (voir journaux du 10/02), nous répondons : Connaissez-vous la rue ? Avez-vous déjà dormi dehors ? Et s'il était vital que les SDF connaissent mal vos propositions, n'y voyez-vous pas un problème ? Nous souhaiterions maintenir le dialogue et proposer qu'après la reconnaissance de notre droit à l'autodétermination, soit élaborée une charte commune entre les pouvoirs locaux, les structures d'aides aux SDF déjà en place et notre structure autogérée.

Ce que nous déclarons et revendiquons

1. Les responsables de la misère sociale et de la mort de nos amis(e)s sont les gouvernements et le système qui la génèrent.
2. Nous exigeons le droit à la dignité, au respect, à l'hygiène, aux soins, au logement pour tous.
3. Nous exigeons la mise en place d'un revenu minimum pour les moins de 25 ans.
4. Nous refusons le règlement au «cas par cas» proposé par la mairie.
5. Nous dénonçons sa volonté de déclarer notre action collective.
6. Considérant que les sans-logis sont les plus exploités pour aider ceux et celles qui vivent la même galère, nous proclamons le droit à une structure autogérée en relation avec les services sociaux, si ce n'est le souhaiter.
7. Nous remercions la population, ainsi que les commerçants solidaires et les associations pour leur soutien.
8. CCA des sans-abris du Pays de Morlaix, 1 rue du Poul-fanc, 29600 Morlaix.

Ce premier numéro comme les suivants, notre lutte, et ce peu de nous obtiendront seront dédiés à Sylvie, à Jean-François, à Titi et à Régis, à leurs compagnons Aron, Fallo, Chigiane, Popette, Misti, Laska, à nos amis(e)s bissejés, Marie, Gwen et David.

Gouel Erwan, Breizh 2000 Brogarouriezh ha religion dorn ha dorn ?

E miz genver e oa em gavel dileurid un douezenn a englevioù-bro e Landreger da reif lais war an ton bras d'ur gouel da enoriñ Sant Erwan ha d'ober eus ar gouel-se «Gouel broadel ar Vretoned». Iskisat tra ! Enoriñ o sant gant Tregreiz, katoliked anezhe, a zo un dra. Ober eus ar gouel relijiel-se ur gouel broadel a zo un afer all. Ha rei eo marmourañ l'werzhoniz gant o Patrick, Kembreiz gant o Dewi pe Katalaned gant o Jordi ? Pa vezer o sevel d'ha Gouel Broadel Pobl Breizh e sturim ur gouel digor d'an holl, kristen pe digristen eo didavez disramañ adarre ar Vretoned a fell dezho enoriñ o bro. Nemet a c'hoant a vefe gant lod diskouez ez eo Breizh hag ar Feiz evel breur ha c'hoar ?

Un lamim mat droc'hoac'h c'hoazh eo intrud ur strollad nevez «Breizh 2000» da biartañ ur pezh mell «Gwenn ha Du» en ur gêriadennig eus kumun la Prensessaye (Perereze) o vevañ ma vefe hi kreiz-kreiz Breizh.

Ur broeven, en tu hont d'ar jedadennoù douaronnezhel e no an hini eo e oa em ziskouezet ar Vretoned 'd'an holl Vretoned e 1652 ! Ar skiant hag ar Feiz evel breur ha c'hoar adarre ?

Mobilisation à Montoir de Bretagne contre une usine d'incinération

Fin 1997 un projet d'usine d'incinération arrivait sur l'emplacement de l'ancienne usine d'engrais de Gardièrre à Montoir de Bretagne, près de St Nazaire, à l'estuaire de la Loire. Une enquête d'utilité publique avait lieu à l'automne 1998, des groupes de résistances s'organisaient. De réunions d'information à des rassemblements, une mobilisation importante s'annonçait. Le dernier conseil municipal de cette petite commune a vu sa salle publique pleine à craquer et Mme le Maire a bien dû prendre position comme le reste du conseil d'ailleurs.

«Depuis 1997 et ce jusqu'à l'enquête d'utilité publique, je n'ai pas entendu la moindre crainte, la plus petite suspicion en matière d'environnement parmi les élus du conseil ni par celui du canton. Quant à moi adjoint à l'environnement, il souhaitait même profiter de cette issue pour y incinérer nos ordures ménagères», déclara-t-elle. Et vian pour l'adjoint communiste purule.

Pour les trois groupes de l'assemblée communale, ils se sont déclarés délabrés par le projet car ils ne sont pas certains à 100% qu'il n'y ait pas de risques pour la population (1 sic) Le vote défavorable du conseil aurait-il été si unanime sans la pression populaire ? Sans doute pas !

Des deux côtés de la nationale 171 Sant Nazer-Nooned, des panneaux, des pancartes vous font savoir le problème en cours à Montoir de Bretagne. L'association «Montoir-environnement» créée pour l'occasion de l'enquête d'utilité publique constate avec amertume que le commissaire-enquêteur chargé de diriger cette enquête a émis un avis favorable au projet d'implantation de Tredi Loire, et cet acte malgré une opposition de 3 021 signatures, de 132 doléances et de 30 lettres.

L'association tient maintenant des permanences à l'ancienne mairie, rue de Châteaubriand à Montoir de Bretagne se situe en face du Car-net, de mémoire d'antinucléaire !!

Affaire à suivre...
Philippe BONNET
Sant Nazer



Ar brezhoneg er C'huzulioù-Meur

«Poent bras eo lavarat uhel ha kreñv : echu eo, evit ur wech vat, amzer ar vevzh hag ar vevzh evit ar brezhoneg hag e sevenadur». Setu aze pozioù kentañ an diskeniadiad bet graet e brezhoneg gant André Gak, kuzulier-meur (tu kleiz) kanton Plougastell e doug emvod Kuzul Meur Penn ar Bed gouestlet d'ar budjed.

Fellout a rac dezhañ diskouez pegen laouen e oa o welet ar guzulierien o votñ a unwezh ar yak'hadad ar c'hoant evit ar brezhoneg.

Souezhusoc'h c'hoazh e voe klevet ur c'huzulier all och eober kement all e departamant ar Morbihan.

«Aotrou rener, kensorted kaer, muioc'h a arc'hant a roomp evit ar brezhoneg ar blaz-mañ Gwell a se !», a voe diskeniet gant Serj Moelo, kuzulier kanton Klegreg (tu kleiz). Daouzek vloaz o oa ne oa ket bet klevet ar brezhoneg e Kuzul Meur ar Morbihan. Dougemment eo bet ar blaz-mañ ar skoazelioù arc'hant d'ar brezhoneg ha sevenadur Breizh (1,1 milion e lech 0,59 milion).

Panneaux routiers Nouvelle action de Stourm ar Brezhoneg

Des panneaux directionnels routiers ont été peints en noir sur l'axe routier An Oriant (Lorient)-Rosk (Roscoff) entre Ar Zent (Le Saint) et Pont ar Gergoad (Pont de Carhaix) par la section de Gourin (Mor-Bihan) de Stourm ar Brezhoneg. Ces actions continueront tant qu'une signalisation routière en langue bretonne n'aura pas été mise en place au bord des routes de notre pays.

Pour le mouvement, Nolwenn Ilias, porte-parole de SAB

Lu dans la presse bretonne Le palmarès des Nitrates d'or 98

Plusieurs dizaines de membres du Collectif Eau Pure, d'Eau et Rivières et de la fédération des associations de pêche des Côtes d'Armor ont manifesté mardi 26 janvier à 18h au Conseil général réuni en session plénière.

Ils ont rendu public à cette occasion le palmarès des «Nitrates d'or 98». Claudy Lebrton, président du Conseil général, arrive en tête du classement avec une pollution par les nitrates qui atteint 173 mg/l soit plus de trois fois la norme autorisée, sur le bassin de l'Arguenon, cours d'eau qui traverse son canton de Jugon-les-Lacs. Sa consœur de Maitignon, Marie-Pierre Tillon, se voit décerner le Nitrate d'argent 98 pour 127 mg/l sur le Fremur. Sur la troisième marche du podium, Sébastien Couepel, conseiller général de Lamballe avec 112 mg/l sur le Gouessant.

Par cette démarche qui s'inscrit à la suite de la manifestation pour l'eau pure qui, en juin dernier, avait rassemblé 5 000 personnes à Bimic, les défenseurs de l'eau entendent rappeler aux élus départementaux «que malgré des milliards de francs investis (enclutés ?) la pollution par les nitrates ne recule toujours pas !». Rappelons aussi «la promesse du président Lebrton à la suite de la manifestation de Bimic d'organiser une session extraordinaire du Conseil général sur la politique de l'eau, considérant que «mésamères ce mécontentement serait une faute politique».

(Le Trajor)

L'économie fusionne, le social se désintègre

Nous assistons ces temps-ci à un enchaînement spectaculaire de fusion d'entreprises. Total, le numéro deux français du pétrole a racheté le belge Fédérina pour plus de 60 milliards de francs français. Rhône-Poulenc et l'allemand Hoechst ont fusionné pour donner naissance à Aventis, groupe qui agrira dans la pharmacie, l'agro-chimie et la santé animale et dont le chiffre d'affaires devrait être largement supérieur à 114 milliards de francs français par an. Exxon et Mobil, les deux géants américains du pétrole, ont eux aussi décidé de mettre leurs efforts, et leurs capitaux, en commun pour faire d'encore plus gros bénéfices. (Euh, pardon ! Je veux dire «pour mieux faire face à la conjoncture actuelle qui nécessite le renforcement des entreprises qui, confrontées à la crise en Asie et en Amérique Latine doivent...» et bla, bla, bla). L'accord que les deux super-entreprises américaines ont signé récemment représente 462 milliards de francs et crée le plus grand groupe pétrolier du monde et crée le plus grand groupe automobile également. Des groupes industriels hyper-puissants voient le jour pour le plus grand bonheur des dirigeants capitalistes. Un bonheur qui est loin, bien loin d'être partagé par ceux qui font tourner les machines, ceux qui produisent à la base, les employés, les travailleurs, quoi. Car, paradoxalement, ces grandes entreprises

qui fusionnent, se rachètent entre elles, qui investissent sans arrêt, qui entrent en bourse, qui font des profits phénoménaux, ces grandes et riches entreprises et licenciement, délocalisent et continuent de produire sans se soucier, ou si peu, de l'environnement.

«Paradoxalement», ajoute-t-il plus haut, j'aurais dû dire «logiquement». Car ces pratiques relèvent parfaitement du mode de gestion capitaliste de l'économie qui sans aucun complexe ne profite qu'aux plus gros, aux plus riches et aux plus destructeurs (industries pétrolières, pharmaceutiques, de l'armement, compagnies financières, d'assurances, etc.).

Pour bon nombre d'habitants de l'Hexagone, par exemple, la vie quotidienne ne fait qu'empirer. Pourtant, on ne cesse de leur dire que le taux de croissance de l'économie française est plus que satisfaisant et qu'il permet au gouvernement français d'envisager une baisse de son endettement mais surtout pas une hausse significative des minima sociaux, des prestations sociales ou des crédits alloués à l'éducation ou à la Culture par exemple.



Photo Louis Blouin

«Debout, Bretagne !»

La détérioration des conditions de vie, les Bretons connaissent. Les décisions arbitraires des dirigeants d'entreprises aussi. Il n'y a qu'à regarder le cas de la «Manu» à Morlaix. C'est on ne peut plus clair. La Saeta dont le chiffre d'affaires atteint 827 millions de francs français et dont les réserves financières sont proches des 6 milliards, entend fermer l'usine bretonne et en déplacer la production à Strasbourg parce que c'est plus pratique et plus rentable pour la maison-mère. Ces pratiques capitalistes sont injustes. Et ça, des milliers de personnes en semblent persuadées. Mais que font-elles ? Une manifestation de temps à autre, une petite grève par-ci par-là, parfois une pétition, sont les intérêts du secteur économique dans lequel on travaille.

Mais cela ne suffit pas à changer les choses, à faire évoluer les méthodes productions et à améliorer nos conditions de vie. Les Bretons et les Bretonnes, à l'image des autres peuples et populations opprimés, doivent rassembler pour être reconnus en tant que peuple, pour décider eux-mêmes du futur dans leurs entreprises, leurs écoles, leurs institutions politiques, leurs relations internationales...

C'est en partie cela que des membres et des sympathisants d'Emgann ont voulu dire samedi 28 novembre en manifestant dans les rues de Saint-Malo contre le sommet franco-britannique des 3 et 4 décembre. Un sommet réunissant Jacques Chirac, Lionel Jospin et Tony Blair favorables à la construction d'une «Europe des Etats et du libéralisme» alors que la construction souhaitable est celle d'une «Europe des Peuples libres et solidaires», dont l'économie serait utile à tous, non polluante et non liée à l'armée. Et si cela est vrai pour l'Europe, il en va de même pour le reste du monde. Ça n'est pas une autre histoire... C'est la même. Celle à laquelle nous participons, celle que nous pouvons, que nous devons influencer par nos luttes.

S.G.

inéquitable également, une pollution plus visible peut-être, plus mesurable aujourd'hui que celle causée par le nucléaire qui, lui, met en danger l'environnement sur le court terme (en raison des accidents toujours probables, voire de plus en plus avec le vieillissement des installations) et à long terme (avec les déchets radioactifs). De nombreuses voix s'élèvent, parfois depuis longtemps, pour réclamer une politique responsable et respectueuse de l'environnement, tendant à faire des économies d'énergie, d'électricité notamment, une politique basée sur l'emploi des énergies renouvelables. Car il faudra bien que l'on comprenne un jour qu'il n'y a que la Terre ne pourra pas nous offrir ses richesses indéfiniment.

SG

Langues et cultures «régionales» Le SNES s'exprime

Le SNES (Syndicat National des Enseignements du Second degré académique «Bretagne» à quatre départements) fait le point sur la situation de l'enseignement du (et en) breton et du gallo. Ce syndicat est largement majoritaire parmi les personnels enseignants collèges et lycées, c'est pourquoi son point de vue mérite d'être connu. Le texte ci-dessous est extrait de «SNES-Bretagne» numéro 26, de novembre 1998, sous la signature de Patricia Laborie.

Enseignement du Breton et du Gallo

Etat des lieux et questions... Le Breton est enseigné dans les collèges et lycées de 53 communes. Il existe 8 «pôles bilingues» : Rostrenen, Lannion, Guingamp, Douarnenez, Pontivy, Lanester, Rennes (Zola). Le Gallo est enseigné dans les collèges et lycées de 10 communes.

Les effectifs dans les collèges et lycées publics

Breton facult. (6è, 5è)	2 419
Option Breton (4è, 3è)	379
LV2	31
Bilingue	139
LV1 bis	106
Total	3 074

Breton lycées

LV2	111
LV3	468
Atelier de pratique	201
Bilingue	56
Total	836

Gallo collèges

Gallo facult.	268
Option Gallo	86
Total	354

Gallo lycées

Atelier de pratique	253
Total	253

En 97-98, Diwan scolarisait 268 élèves en collège et 59 élèves en lycée. L'enseignement privé scolarisait 1 683 élèves en collège et 356 élèves en lycée.

Les moyens

Les langues et cultures régionales disposent d'une dotation spécifique de 38 postes (dont 24 postes définitifs) qui n'a pas évolué depuis plusieurs années et est globalement insuffisante pour faire face aux besoins. Dans cette enveloppe, le Gallo ne «consomme» qu'un poste et demi. Il faut ajouter à cette dotation trois postes pour l'enseignement de

l'histoire-géographie en breton dans les «sections bilingues».

Les enseignants

Avec la création du CAPES, les «pionniers» ont été remplacés pour une part par les nouveaux certifiés. Les enseignants du Gallo sont évidemment tous des enseignants d'une autre discipline.

Les sections bilingues

Selon le Rectorat, le Ministre ne reconnaît pas l'existence de telles sections dans l'enseignement public !

Les conditions de travail des profs

La plupart des enseignants travaillent sur trois établissements, certains sur quatre, voire cinq. Dans ces conditions comment s'investir totalement dans chaque établissement, comment promouvoir ton enseignement ?

Formation des maîtres

Le CAPES de breton date de 1986. Le CAPES de gallo est bivalent.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des collègues souhaitent n'enseigner que le breton. Dans les faits, étant donné le nombre insuffisant d'enseignants qualifiés, c'est déjà une réalité. Ne faudrait-il pas revoir les épreuves du CAPES ?

Par ailleurs, se pose un nouveau problème : celui de l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines en breton dans les sections bilingues. Le même problème se pose dans les «classes européennes». Comment former et recruter des enseignants qualifiés ?

Par la création de nouveaux CAPES ? Des options conséquentes dans les CAPES d'histoire-géo, de maths, de SVT, de physique ?...

On pourrait également évoquer les horaires insuffisants (1 heure pour les enseignements facultatifs), ou les horaires pas toujours respectés en LV2 et LV3.

Le Service Public doit être en mesure d'offrir à tous les élèves qui le souhaitent, la possibilité de suivre un enseignement de Langue et Culture Régionale.

Aujourd'hui, tous les besoins ne sont pas satisfaits faute de moyens suffisants. La publication du rapport Poignant et la signature par l'Etat de la Charte sur les Langues et Cultures minoritaires auront-elles des conséquences sur les moyens accordés au Service Public ? La lecture de ces textes nous laisse penser que non. L'action sera donc toujours nécessaire. Il faut ajouter à cette dotation trois postes pour l'enseignement de

Dizale

Kenstrivadeg evit sevel kentelioù Brezhoneg evit ar skinned

Ar gevredigezh «Dizale» a zo he fal kas war rann-kresk ar «Selet ha Klevet divyezhek» e Breizh. Kiriñg a ra ur genvredigezh ilmskrivoù evit azazañ kentelioù Brezhoneg evit ar skinned.

Kentelioù evit piv ?

Daou rumm kentelioù a vo graet :
• **Un rumm kentelioù evit ar derouidi**

Ar c'hentelioù a rank bezañ sellet oute evel ouzhpenn un abadenn evit bugale memes ma 'z eo ur gentel evit deskiñ brezhoneg. Graet int draist holl evit tud o deus bugale e skolioù divyezhek. Ar pal kentelioù eo lakaat an dud se da sellet ouzhpenn asambles gant o bugale. Ar c'hentelioù-mañ zo graet evit tud na ozañt ket brezhoneg.

• **Un rumm kentelioù evit tud o deus bet dija un tariva eus ar yezh**
Tud o deus krogel gant pouez pe boent met dilezet o deus ar c'hentelioù a raok kaout diaz-zou ar yezh. Er rumm se e kaver levedou levezout. Pet e vo derc'hel kont eus se en doare da gas ar c'hentelioù da benn. Tavezout a raq marteze kregiñ gant ul yezh izel tre an hin izel marteze zoken, evit mont buanoc'h memes tra evit na vele graet gant derouidi.

Piv a c'hell kemer perzh er genvredigezh ?

Digri eo ar genvredigezh d'ar holl, met alañ a reer ar re a gemero perzh da labourat-stroll. Pep skoliad a rank kontañ enna her barregzh disheñvel. Bezañ barrek war pedeg-glezh ar c'hentelioù brezhonek, bezañ barrek war ar sevel istorioù berr, sketchoù pe kanaoennou, ha bezañ barrek war teknikoù ar sevel filmoù. Ar memes den a c'hell sam-mañ ouzhpenn ur varregzh evel just, ha ne davez ket e ranker kaout tri den da nebeutañ e pep skoliad. Prest eo ar gevredigezh «Dizale» da sikour ar skoliadoù a garet, evit kavet an dud a zegase dezho ar barregzhioù a ra diouer dezho.

Kentelioù diwan peserit stum ?

Da bep skoliad e vo da ziskouez e jin evel just, gwelet peserit lusk a lakaer en abañ d'enn, e peñ lodenn e vo rannet ar 15 munutenn emgav a vo roet berrmet. Tu zo kinnig ivez e vefe an 3 munutenn diwezhar ur c'hizadur, e lech ma adweler an holl draoù bet desket kerz ar gentel... Ar c'hizadur-mañ a davezo evel-da z'gignadur evit ar gentel da heul... A bep seurt a c'hell implij, sketchoù, kanaoennou, merchedennou, un istorio, doare sit-com, penadour berr gant tresadennoù bev, bolomgou-bev pe skeudennou sintezenn. Tu zo soñjal ivez en ur frapad labour dom pe gweladennoù ul lech gant un interest sevenadurel, istorio pe ekonomikel... A bep seurt zo moanen ober... Ezhomm a vo soñjal ivez war doare da ginnig ar gentel skird.

Ar stum a vo bannet diwan film-skird ar peder c'hentel gentel a vo kaset.

Petra a vo barnet ?

Barnet e vo ar bedegadegzh, gant he c'hresk yezhadurel ha gennouel, kouz hag an jin hag al lusk a vo diskoazet er film-skirdoù. Ur film-skird evit ar peder c'hentel gentel a zo goulet. Evit pep kentel, e vo graet un tamm displegadennoù ivez e lech ma larer peserit pailou pedegadegzh zo bet klasket toumañ ha penaos.

Penaos kemer perzh ?

Ar skoliadoù o deus c'hoant kemer perzh er genvredigezh a zo pedet da c'houlen un teulad ha d'enn em enskrivañ ar-arak an 11 a viz Meurzh, war ar roll savet gant ur gevredigezh «Dizale».

Ar film-skirdoù hag an displegadennoù war ar pailou pedegadegh a ranki bezañ kaset ar-arak an 8 a viz mae.

Bodet e vo ar juri neuz e zibao an tri raktes gweñañ evit pep rumm kentelioù... Ur priz 5 000 lur a vo roet d'ar re a zigouezho en eil hag en trede plas.

Ar re gentañ a vo kemeret e karg koust ar filmen evit un abadenn-skird diwan o raktes.

Evit kemer perzh

Ar skoliadoù o deus c'hoant kemer perzh er genvredigezh a zo pedet da c'houlen un teulad enskrivañ ha da gas anezhañ d'ar gevredigezh «Dizale» ar-arak an 11 a viz meurzh.

Evit an 8 a viz mae e ranki prest an trau ha kaset an teulad d'ar gevredigezh «Dizale».

Lizhñ-Respontanndance : A. Lavannat. Kerang. 29870 Lanniliz. Tél. Pgz. 02.98.04.15.17. Fx-Pi. 02.98.04.15.20. buziab. Tél. Pgz. 02.98.44.68.23. Fx-Pi. 02.98.44.94.23. Chomel'h diaz-zou. Siege : Ti an Embregerezhou - Pevriere d'entrepris - ZA Kerampuilh - 29270 Karnez.

La pédagogie selon EDF

Alors que le ministre de l'environnement allemand annonce la fin proche de redorer son image, auprès des jeunes notamment. Et quoi de mieux pour cela que le divertissement ? C'est ainsi qu'a été mis au point un jeu (cf l'Écho-logique de décembre 98). Un jeu de questions-réponses toutes plus orientées les unes que les autres en faveur de l'électricité nucléaire et de la politique énergétique de l'Etat français, bien sûr.

EDF a envoyé ce jeu à certains professeurs, leur assurant que c'est là un outil éducatif de première qualité qui leur facilitera la tâche. Ils pourront ainsi faire rentrer plus facilement dans les petites têtes têtues qu'EDF est vraiment super et que c'est vraiment ce qui faut à la maison.

L'uranium est ainsi décrit tout au long du questionnaire comme un combustible d'avenir alors que les ressources en cette matière sont monitrées que durer 35 ans... EDF ne pose également en défenseur de l'environnement, arguant que grâce au nucléaire, la France continue à limiter l'effet de serre. Et pourtant, la production d'électricité nucléaire dégage des gaz polluants, notamment les de émissions des matières premières qui elle utilise. Ces émissions sont monitrées que celles dues aux centrales produisant de l'électricité à base de charbon ou de gaz naturel, c'est vrai, mais que fait-on des tonnes de déchets dégages par l'industrie nucléaire ? Des déchets dont la radio-activité peut durer plusieurs dizaines de milliers d'années. Et que fait-on des risques inhérents à la vétusté des installations russes par exemple ou encore ceux dus à l'incapacité de nombreux pays à qui la France a vendu sa technologie de retraiter ou même de gérer les déchets ?

Dans son jeu «éducatif», EDF oublie tout cela, bien entendu et insinue même que les pays qui ne s'engagent pas «résolument et sagement, comme la France» dans la voie du nucléaire, sont des incouciens (surtout les plus pauvres).

Quelques exemples pour illustrer ces propos.
Question : *Quelle est le principal atout de l'électricité ?*
Réponse : La propreté ! Si, c'est EDF qui la dit.
Autre exemple : *Quelles sont les trois grandes ressources mondiales d'énergie ?*
Réponse : le charbon, l'uranium et l'hydroélectricité. Ou encore...

Question : *Que se passera-t-il, d'ici 2050, si la Chine privilégie le charbon pour produire l'électricité nécessaire à son développement ?*
Réponse : Elle émettra cinq fois plus de CO2 que tous les pays industriels aujourd'hui. Mais aussi...

Question : *Quelle est la limite des énergies renouvelables face au problème de l'effet de serre ?*
Réponse : Elles ne permettent pas de produire de l'énergie en grandes quantités et à faible coût. Et ce ne sont là que des extraits...

Ne serait-il pas temps, plutôt temps, d'engager une nouvelle politique énergétique ? Peu à peu le débat s'engage dans l'Hexagone. La propagande de l'Etat et d'EDF se trouve un peu plus concurrencée par les positions de ses partenaires européens. En Europe, l'Etat français joue l'exception en matière énergétique. Le nucléaire représente près de 80% de l'électricité alors qu'en Allemagne, de l'aux il est que de 35%, au Pays-Bas de 3% et en Italie de 0% (la décision de se passer du nucléaire a été prise lors d'un référendum en 1987). Bien sûr les politiques de ces pays ne sont pas parfaites, elles sont responsables d'une pollution

Armée : nouvelles stratégies et nouveaux ennemis

Effondrement du bloc communiste, fin de la conscription obligatoire en France... L'armée se trouve confrontée à de nouvelles réalités, qu'elle a déjà su anticiper. Big Brother is watching us...

La détente qui s'est progressivement installée entre l'Est et l'Ouest ainsi que la chute de l'empire soviétique ont entraîné un déplacement des centres de pouvoir. Les décideurs financiers ont pris le pas sur le politique, lui dictant bien souvent sa conduite selon leurs intérêts propres. Par ailleurs, cela a entraîné une redéfinition des antagonismes entre les différents détenteurs de pouvoir : il n'existe plus vraiment de conflits territoriaux classiques. De la découlé une nécessaire reorientation des armées.

En effet, les antagonismes sociaux, eux, s'accroissent. Les pouvoirs sont ainsi moins remis en cause par un quelconque ennemi extérieur que par d'éventuelles instabilités intérieures. C'est ainsi que l'armée trouve un nouveau champ d'application à sa stratégie et son savoir-faire, en se mettant au service d'une politique de contrôle social.

Théories et mise en pratique

Déjà, à l'époque de la guerre froide, certaines armées avaient dû s'habituer à faire face à d'éventuels ennemis invisibles, des mouvements armés plus ou moins soutenus par la population. Cela nécessitait l'élaboration de nouvelles stratégies, celles-ci étant ensuite adaptées et améliorées sur le terrain. De la guerre d'Algérie à la Palestine et l'Irlande du Nord, l'armée se voyait ainsi rodée à la guerre psychologique et à la manipulation. Elle renforçait ses unités de renseignements et s'habitua à faire face à une population civile potentiellement hostile.

En se basant sur des théories anti-insurrectionnelles élaborées par l'armée française lors de la guerre d'Algérie, le général britannique Frank Kitson (1) a ainsi pu établir une stratégie en trois phases.

La première, dite préparatoire, laisse les armées et les institutions en état de veille. Il suffit de parer à tout mouvement insurrectionnel. Ces deux priorités sont alors le renseignement et l'action psychologique. La surveillance vidéo, les écoutes téléphoniques, les agents infiltrés ou les études sociologiques permettent de cerner des noyaux subversifs et de mesurer leur audience dans la population. A côté de ça, tout un arsenal de propagande sert à légitimer l'autorité en place avec l'appui plus ou moins prononcé des médias, tandis que l'armée doit s'habituer à intervenir au sein des civils, ceux-ci s'habituant ainsi à sa présence.

La deuxième phase, appelée non-violente, intervient lorsque le pouvoir doit faire face à des mobilisations populaires importantes ou à la désobéissance civile. L'action psychologique consiste alors à isoler les noyaux durs en vue de les couper de leur base sociale. La répression et les arrestations peuvent alors servir de moyens de dissuasion, les subversifs endossant en plus la responsabilité de la répression.

La troisième phase (insurrectionnelle) se caractérise par un soulèvement populaire ou la lutte armée. L'action psychologique a alors pour but la création de groupes paramilitaires qui doivent discréditer les subversifs et semer la confusion dans les esprits. La répression dépasse le simple stade dissuasif pour neutraliser l'ennemi à tout prix. C'est ce qui s'est passé récemment au Guatemala (déplacements forcés de population) ou au

Mexique, où se multiplient les groupes paramilitaires opposés aux grands propriétaires et qui occupent les villages qui soustraient les zapatistes.

Ces méthodes sont connues depuis longtemps, mais elles sont dorénavant appliquées de manière continue, intégrées à d'autres stratégies.

Stratégies internationales

Suite à la guerre du Golfe, les différents commandements ont surestimé l'importance de tels conflits, opposant deux états. Ce genre de conflits dits de la troisième génération, correspond par exemple au différend entre l'Inde et le Pakistan. Cependant, ce genre de prévision est très vite revu à la baisse. On mise désormais davantage sur des conflits de la quatrième génération, où il faudrait combattre un ennemi intérieur... matras, groupes intégristes ou révolutionnaires.

En effet, dès le milieu des années 1990, l'historien militaire Van Creveld notait que sur les trente conflits alors en cours, aucun n'était mené par deux états. Dans ce cadre, l'armée se trouve forcée d'intervenir au milieu de la population civile, et doit ainsi être particulièrement attentive à la légitimation de son action. Quand par exemple l'armée israélienne bombarde la ville de Cana au Liban pour répondre aux attentats du Hezbollah, la population se retourne contre elle. Et ce genre d'action se révèle finalement inadaptée.

C'est dans ce contexte que le Département de Défense des Etats-Unis lance, dès 1993, le concept de guerre non létale. On équipe alors les soldats d'armes «douces» : matras et pistolets à décharges électriques, lasers... Ces équipements servent avant tout à immobiliser l'ennemi sans le tuer, même s'il peut en garder de graves séquelles. Ce type d'armes peut aussi servir à réprimer des manifestations. Comme par exemple les balles en caoutchouc, utilisées en Irlande du Nord ou en Palestine.

L'armée française elle aussi suit le mouvement. En 1996, plusieurs projets (2) sont ainsi à l'étude pour constituer des corps de réserve rapidement mobilisables sur l'ensemble du territoire. L'armée s'inspire alors de la National Guard des USA (équipée en artillerie lourde et aviation) et de la Territorial Army de Grande-Bretagne, qui compte 65 000 réservistes.

Ces évolutions stratégiques font bien sûr partie d'un contexte politique et social plus général.

Contrôle social à tous les étages

Tandis que des secteurs de plus en plus nombreux de la société sont précarisés (conditions d'embauche et de travail, problèmes de logement...), l'état se doit de gérer les menaces intérieures. Des réseaux et des groupes de travail se mettent en place pour échanger des informations ou élaborer des stratégies sécuritaires (3).

Le contrôle policier ne s'arrête pas seulement à des



individus considérés comme dangereux, mais il s'occupe de groupes sociaux entiers, pouvant devenir des noyaux subversifs. C'est ainsi qu'en France on considère la jeunesse maghrébine comme un terrain de recrutement pour l'intégrisme musulman.

Le contrôle se fait aussi plus discret, la répression intervenant en aval d'un dispositif de surveillance qui se modernise sans cesse. On suit telle ou telle catégorie de la population, on effectue des études sociologiques, on analyse les flux migratoires. A cette surveillance constante s'ajoute un arsenal de lois qui différencie certaines catégories de la population : arrêtés anti-mendicité, couvre-feu pour les mineurs... Cette criminalisation à trois objectifs :

- donner à ces populations un statut de citoyen de deuxième zone,
 - mieux les contrôler et les surveiller,
 - en faire des boucs-émissaires.
- Cette vision de la sécurité intérieure découle bien sûr de conceptions militaires de défense extérieure, basée sur l'anticipation de «menaces». L'armée n'est pas seulement un renfort de police, elle trouve toute sa place dans un dispositif sécuritaire plus vaste.

En effet, même si les pays riches ne craignent pas de subversions intérieures massives, les états se placent en situation pré-insurrectionnelle permanente. Si aucun groupe subversif fort n'émerge, toutes les conditions sociales sont cependant réunies pour que se développe un mouvement. Les théories contre-insurrectionnelles sont alors le cadre normal des politiques de contrôle social. Comment alors s'écarter que la gendarmerie mette en place de manière illégale un «Fichier Automatisé de Lutte contre le Terrorisme» (4) ?

(1) Frank Kitson - «Opération de faible intensité. Subversion, insurrection et maintien de la paix». Ouvrage publié en anglais en 1971 et retiré ensuite de la circulation.
 (2) Général Bertrand de Bressy - «Les conflits de quatrième génération». Le Monde, 25 mai 1996.
 (3) Club de Berne, Club de Vienne, Police Working Group On Terrorism (PWGOT), Cf «L'archipel des polices», Le Monde Diplomatique, octobre 1996.
 (4) «La gendarmerie nationale gère un fichier antiterroriste illégal». Le Monde, 12 septembre 1998.

Histoire de la rage dans le Finistère

De temps en temps, la presse nous informe de l'apparition de nouveaux cas de rage sévissant dans l'est de la France et en région «parichienne». D'autres fois aussi, elle nous relate l'attitude des sans-abris qui préparent dehors plutôt que d'être hébergés à la condition qu'ils se séparent de leur animal. Ces deux faits sont liés et ont un dénominateur commun : la misère. Mais, cette maladie transmissible à l'homme par les animaux, toujours mortelle, fait aussi partie dans notre pays. Les symptômes de cette maladie furent souvent confondus avec ceux de l'épilepsie ; une de ses conséquences est la folie. Les facteurs propices à l'apparition et à la propagation de cette maladie se nomment pauvreté et manque d'hygiène. Ceux-ci peuvent se rapporter aussi bien aux humains qu'aux animaux. Historiquement, les vecteurs furent d'abord les bovins, les équidés et les porcs puis l'espace canin.

I. Le manque d'hygiène des bovins, équins et porcins

L'usurpation des communs par les seigneurs et les riches laboureurs a créé un appauvrissement des salaires agricoles, des petits paysans et des autres membres peu aisés de la société rurale. Ceux-ci étaient une ou deux vaches, parfois des moutons qui leur permettaient de subsister. Exploitant une faiblesse surface, ils étaient trouvés une part non négligeable de leur nourriture sur ces terrains collectifs. La confiscation de ceux-ci les privait de la possibilité d'élever ces quelques bêtes, ou limitait leur capacité d'élevage. Devant ce fait, certains refusèrent de diminuer leur cheptel malgré le manque de nourriture. Le résultat se manifesta dans un premier temps par un amaigrissement puis par une dégénérescence du cheptel. Les luttes furent nombreuses contre ces accaparements. Face à ces faits, une des premières mesures du préfet fut un arrêté du 19 juillet 1807 considérant que les animaux dangereux vivants, les chevaux et bœufs âgés de plus d'un an qui sont trouvés libres et sans entraves. L'article 4 édicta qu'un cheval ou un bœuf qui aurait brisé ses entraves exposerait le propriétaire aux mêmes peines que s'il ne lui en avait point mises ; il en serait de même d'un chien de garde qui parviendrait à se détacher. (Source A.D. Kemper 4.M.16). Ces mesures, au premier abord défavorables aux propriétaires d'animaux renforçaient le pouvoir des propriétaires fonciers ; ils légitimaient l'enclosure des terres usurpées. Or, nous avons vu plus haut que les usurpations avaient provoqué un affaiblissement de l'état sanitaire du cheptel. Cet arrêté s'attache aux effets et non aux causes de cette maladie. En 1826, une épidémie de rage est signalée dans le pays bigouden et on dénombre quelques cas à Plouguerneu (Source A.D. Kemper 4.M.20).

Dans la seconde partie du XIXème siècle, en dépouillant les archives, on constate que la rage n'est plus associée aux équidés et aux bovins mais à l'espace canin.

Ce n'est pas pour rien que l'on dit parfois que le chien est le meilleur ami de l'homme. En 1850, une loi autorise le partage des terres vaines et vagues dans les 5 départements bretons et prive les pauvres de leur dernier moyen d'existence. Pour eux, cette loi est la continuation de la politique d'usurpation des communs ; elle n'a donc jamais cessé mais prend une autre ampleur. La ruine des industriels ruraux, l'exposition démographique et la hausse des fermages qui s'en suit créent une mendicité permanente en Bretagne. Nombreux sont ceux qui pour survivre sont obligés de s'adonner aux petits boucs (portefaix, chantiers, etc.). Souvent dans ces

métiers, dans cet état de vie, le chien joue autant le rôle d'animal de travail que de compagnie. Le 20 mars 1855, un arrêté préfectoral interdit la circulation des voitures attelées de chiens et la divagation d'animaux sur la voie publique (Source A.D. Kemper 4.M.94). Il faut croire que cette décision ne fut pas respectée puisque en 1874, un autre arrêté les interdit. Ce dernier dans son article 4 oblige les vétérinaires qui sont l'usage d'utiliser les chiens de leur tenir attachés sous l'essieu de leur voiture de telle sorte qu'ils ne puissent inquiéter les passants ou se jeter sur eux (Source A.D. Kemper 4.M.403). De 1871 à 1896, on dénombre 140 cas de rage dans le département. Ils se produisent surtout dans le sud Finistère. Le vétérinaire Hogg, dans une lettre au préfet, nous livre les vraies raisons, les véritables causes de cette maladie : «Il est prouvé que tous les cas de rage observés sont tous causés par des chiens errants ou abandonnés, mourant de faim, mordant personnes, animaux et chiens dans leurs parcs d'abandon». Plus loin, il continue : «Les chiens beaucoup trop nombreux dans notre région et délaissés souvent par des personnes qui ne peuvent ni les soigner ni les nourrir, les laissent vaguer sans aucun souci de leur santé, ces personnes souvent dépourvues de tout moyen d'existence, n'ayant aucun moyen de se suffire à eux-mêmes sont détenteurs de chiens qu'ils sont forcés de laisser courir et chercher leur nourriture dans les débris jetés sur la voie publique ; ces animaux sont sujets à contracter la rage et à les transmettre à leurs congénères» (Source Kemper 7.M.127). Puis, il présente différents moyens pour la combattre : 1. vaccination, 2. taxe sur les chiens, 3. collier avec indication du propriétaire, 4. abattage systématique des chiens errants ou atteints, et enfin 5. muselet (Source A.D. Kemper 7.M.127).

En 1916, la rage apparaît en France. Elle se manifeste dans le Finistère en 1921. Entre septembre 1921 et le 10 février 1922, on dénombre 25 cas de rage canine et 2 cas de rage porcine dans le département. Un quart de siècle après, un autre vétérinaire relate le même constat : «Les vétérinaires sanitaires, requis par les maires pour autopsier les cadavres d'animaux ainsi sacrifiés se trouvent dans l'obligation, pour mettre leur responsabilité à couvert, de déclarer contaminés ou atteints de rage de pauvres bêtes souffrant de fatigue et de faim ou atteints de maladies étrangères à la rage ; affection vermiforme ou gastro-entérique qui donnent aux animaux des allures si étranges» (Source A.D. Kemper 7.M.127).

Que retenir de cette étude ?

La rage comme beaucoup de maladies trouve dans la misère un terrain favorable. Les premiers à subir les conséquences de celle-ci sont les plus faibles : les animaux. Leurs propriétaires n'ayant pas les moyens de les nourrir et de les élever correctement, ceux-ci livrés à eux-mêmes cherchent leur alimentation partout et notamment dans les décharges sauvages. Là, ils contractent mille maladies avec ces aliments avérés et rencontrent des renards, redoutables agents contaminants. Une des mesures les plus efficaces fut le contrôle des décharges. Enfin, on remarque que les pauvres, souvent n'ont pour seul ami qu'une bête. Est-ce si étonnant que ceux-ci aient des difficultés à se nourrir en rencontrant encore plus pour subvenir aux besoins alimentaires et hygiéniques de leur compagnon ? Aujourd'hui, dans les foyers d'hébergement, on refuse d'accueillir les chiens. Certains préfèrent alors plutôt coucher dehors et voient dans cette décision une ultime mesure répressive attentatoire à ce qui leur reste de leur dignité. Leur refus est totalement compréhensible. Ce n'est pas par la répression que l'on vaincra ce fléau mais par une politique d'éducation et de promotion à la santé, et surtout par une politique économique qui leur permette de vivre dignement.

Henri PERSON - Salarié agricole

Anne de Bretagne Rappel historique



File aînée du dernier duc souverain de Bretagne, François II (1435-1488), Anne de Bretagne naquit à Nantes le 25 janvier 1477. A la mort de son père à Couvreur, le 8 septembre 1488, elle se retrouva duchesse de Bretagne alors qu'elle n'avait que 11 ans et dans, que l'armée bretonne venait d'être écrasée le 29 juillet 1488 à Saint-Aubert-du-Cormier (8 000 morts dans le camp breton, 1 500 dans le camp français) et que des troupes françaises occupaient la plus grande partie de son pays, alors exsangue. Dans l'espoir d'un soutien étranger, elle fut mariée par procuration à Rennes le 19 décembre 1490 à Maximilien Ier, duc de Romagne et futur empereur d'Allemagne, mais assésés dans Rennes à partir d'août 1491 par une armée française forte de 15 000 hommes, elle fut finalement contrainte de capituler le 15 novembre et elle dut accepter d'épouser le roi de France Charles VIII. Le mariage fut célébré le 6 décembre 1491 au château de Langeais. Anne fut couronnée reine de France à Saint-Denis le 8 février 1492. Devenue veuve le 8 avril 1498, elle relabâta des le lendemain la chancellerie de Bretagne et pour affirmer sa souveraineté, s'empressa de faire frapper des monnaies à son nom. Le 20 août 1498, elle repartit pour la Bretagne, présenta les Etats de Bretagne le 23 septembre à Rennes et fit ensuite sa résidence à Nantes. C'est à Nantes qu'elle épousa le 3 janvier 1499, comme l'avait prévu son contrat de mariage avec Charles VIII, le successeur de celui-ci sur le trône de France, Louis XII, après qu'il ait été rapidement cassé son mariage avec Jeanne de France. Aucun des enfants de son mariage avec Charles VIII n'avait survécu. De son mariage avec Louis XII, elle devait avoir quatre autres enfants, dont deux fils qui moururent en naissant et deux filles qui survécurent : Claude de France, future épouse de François d'Angoulême, qui succéda à Louis XII sous le nom de François Ier, et Renée qui fut mariée à un duc italien Hercule de Ferrare. A la fin juin 1505, invoquant le vœu qu'elle avait fait de se rendre en pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët, Anne de Bretagne quitta la cour de France pour se rendre avec une grande suite dans son pays et elle entreprit durant trois mois un grand tour de Bretagne qui suscita partout un enthousiasme populaire indescriptible. Elle arriva le 8 juillet à Nantes où de grandes fêtes furent données en son honneur le 11, puis elle se rendit à Vannes, à Hennebont, à Quimper et elle arriva au Folgoët le 19 août. Elle se rendit à Brest, vint au Folgoët, gagna Saint-Pol-de-Leon, puis Morlaix, Gurgamp, Saint-Hélel, Lamballe, Dinan et entra Vitré où elle vint adieu à son pays de Bretagne à grand regret. Anne de Bretagne mourut à Blois le 9 janvier 1514. Une grande cérémonie de funérailles fut célébrée pour elle dans la cathédrale de Paris et son corps fut enterré dans la basilique de Saint-Denis, au milieu des tombeaux et tous les rois de France. Son cœur en revanche fut, selon sa volonté, ramené à Nantes, dans ce pays de Bretagne «qu'elle avait aimé plus qu'aucun autre monde».

Ar Men fête son 100^{ème} numéro

Le dernier dossier traite de l'histoire et de l'identité bretonnes. Pourquoi existe-t-il en Bretagne un sentiment identitaire aussi fort ? Comment s'est-il forgé historiquement ? Est-ce un phénomène ancien ou récent ? C'est à ces questions complexes que répondent l'historien Jean-Cristophe Cassard et le sociologue Ronan Le Coadic.

Le deuxième article est consacré à l'avenir de la Bretagne. Le modèle de développement des «années Célib», engagé dans les années cinquante, a façonné la Bretagne de 1999. Mais, il n'est plus en mesure de relever les défis complexes du siècle prochain. Affaibli par les excès de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, limité dans ses capacités à résoudre les problèmes d'enclavement et de développement harmonieux du territoire, il devra faire place à un modèle nouveau, durable et équilibré.

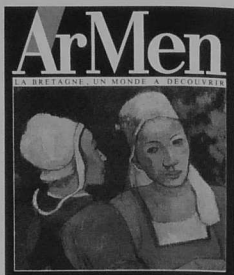
Un troisième dossier évoque notre environnement, notamment notre patrimoine naturel. Aujourd'hui, en Bretagne, les espèces animales et végétales bénéficient d'une large protection, par contre, on assiste à une lente dégradation de la mer littorale, des sols, de l'air, des paysages, et surtout de l'eau.

Le quatrième article traite des pays celtiques. L'émér-

gence économique de l'Irlande, de l'Écosse et du pays de Galles conduit à s'interroger plus que jamais sur la géopolitique de la façade atlantique, qui reste «excentrée» dans le cadre européen. Pierre-Yves Le Rhun, géographe nantais, compare les pays celtiques, montre quels sont leurs atouts et handicaps, et explique pourquoi ils ont tout mérité, dans l'Europe nouvelle, à accentuer leur niveau de coopération, entre eux comme avec les autres régions de l'Arc Atlantique.

Enfin, dix acteurs de la vie culturelle bretonne racontent la Bretagne dont ils vivent, en allant des idées les plus réalistes aux visions les plus folles.

Aujourd'hui, les 100 numéros parus (soit plus de 8 000 pages) constituent la plus complète et la plus vivante des encyclopédies de la Bretagne. ArMen, née de la passion pour la Bretagne de l'équipe fondatrice du Chasse-Marée, est devenue une référence. Depuis le mois de février 1986, date de son lancement au château des ducs de Bretagne à Nantes, la revue n'a cessé, treize années durant, de contribuer à l'évolution originale de cette Bretagne qui, aujourd'hui, a le vent en poupe.



Breizh Euskadi L'histoire d'une solidarité

Tout le monde se souvient d'Annick Lagadec, une des incultes du droit d'asile. A l'heure où se prépare un autre procès contre des récidivistes du «délit d'hospitalité» (dont on crant qu'ils «prennent du ferme») Annick Lagadec sort un livre retraçant l'histoire des basques en Bretagne. Collaboration régulière de Breizh Info elle a écrit son ouvrage en collaboration avec Mikel Gil Cervera, son ami basque, actuellement emprisonné à la centrale de Lannemezan en attendant, lui aussi, une possible extradition vers l'Espagne.

Cet ouvrage est préfacé par Mgr Jacques Galliot qui a souvent soutenu les luttes du peuple basque, on se souvient notamment de sa visite, à Bayonne, aux grévistes de la faim (des basques, mais aussi des bretons) qui réclamaient l'arrêt des expulsions et le rapprochement des prisonniers politiques basques au Pays Basque. Comme pour soutenir les déclarations de la fédération internationale des droits de l'homme, Jacques Galliot dénonce «la raison d'Etat» et déclare «on n'arrête pas le destin d'un peuple».

C'est de cette marche du peuple basque sur le chemin de la liberté dont nous parlent Annick Lagadec et Mikel Gil Cervera. Une marche qui a souvent conduit les militants basques en Bretagne. Fuyant le franquisme, les attentats du GAL (escadrons de la mort organisés par l'Etat espagnol en collaboration avec la police française) ou la torture de la garde civile, ils ont trouvé des familles, voire des municipalités accueillantes jusqu'à ce que l'Etat français les criminalise en changeant leur statut de réfugiés en celui de «terroristes potentiels».

Illustré par de nombreux témoignages le livre nous conduit au cœur de la vie de ces familles qui ont hébergé des basques. Une vie particulière, riche, faite de moments d'angoisse comme de réels instants de joie. C'est aussi l'histoire de deux peuples qui se découvrent des points communs, puis l'histoire d'une répression commune comme en témoigne un jeune Breton se souvenant de son père, un pistolero sur la tombe d'un militant basque anonyme vivant désormais illégalement au Mexique. Répression qui justifiera à l'époque éditorial du journal Le Monde intitulé «Les salauds !». Les auteurs basco-bretons nous font aussi partager l'histoire des interminables semaines 94 préventives et les procès Iaca à la tristement célèbre 14ème section. Et puis «l'histoire d'une solidarité» n'est sans doute qu'un premier tome puisqu'il apparaît clairement à la lecture de ce livre que la solidarité entre les basques et les bretons continuera tant que la répression durera. «Si c'était à refaire ?» La plupart des Bretons inquisiteurs répondent : «Je referais ce chemin», concluent Annick et Mikel.

Un ouvrage passionnant, paru aux éditions Breizh Info, disponible sur commande à Breizh Info pour le prix de 100 francs + 10 francs de port ou dans toutes les bonnes librairies. Le livre est diffusé par Coop Breizh de Spézet.

B.G.

Irlande

Le Commonwealth contre les idéaux de Wolfe Tone

L'histoire de l'Irlande est jalonnée d'insurrections ou de tentatives d'insurrection contre l'occupant britannique. Celle organisée par Wolfe Tone en 1798 a beaucoup marqué l'histoire de ce pays, mais est également une référence pour le mouvement républicain. A l'occasion du bi-centenaire de cette insurrection anti-impérialiste, des militants républicains ont organisé différents actes commémoratifs pour faire perdurer et rappeler les objectifs idéologiques de cet événement, tout en essayant de faire le lien avec l'actualité. Vous pourrez lire ci-après une intervention tirée du numéro de janvier 1999 de SAOIRSE, le mensuel de Republican Sinn Féin.



Inspiré par le héros irlandais, le groupe Wolfe Tone à Spézet en 1996 (Photo L. Blonde)

notre pays peuvent être remplis à travers le mouvement des Nations non alignées, qui compte beaucoup d'anciens pays colonisés dans le tiers-monde.

«Les devoirs des gardiens de la paix des nations unies sont bafoués par l'OTAN, une organisation militaire issue de la guerre froide, et le ministre des affaires étrangères de Dublin pousse les 26 comtés (la république d'Irlande du Sud n'ait) à adhérer à partnership for peace / Partenariat pour la paix, ce qui est déjà un pas vers une entière appartenance à l'OTAN.»

«Les objectifs antimérialistes de Wolfe Tone pourraient être atteints à travers la formation d'une ligue celtique comprenant l'Irlande, l'île de Man, la Cornouaille, le Pays de Galles et la Bretagne, mais excluant l'influence de l'Angleterre.» «Les droits de l'homme, la liberté, l'égalité et la fraternité pourraient devenir réalité à travers une coopération ouverte sur l'avenir entre les anciens peuples colonisés et nos cousins celtiques, plutôt que par le biais de structures obsolettes et inopérantes d'une ancienne puissance impérialiste.»

Traduit par un militant d'Emgann Naoned. Si vous voulez en savoir plus sur Republican Sinn Féin : Saoirse-Irish freedom. Teach daiti o cnaill 223 parnell street, Dublin 1. e-mail : saoise@iol.ie

Argentine

Poursuites contre des officiers anglais

Un juge d'instruction argentine a ouvert une enquête contre trois officiers anglais pour «crimes de guerre». Les trois militaires sont accusés d'avoir exécutés des soldats argentins qui s'étaient rendus. Au cours des trois mois de la Guerre des Malouines, les Argentins avaient eu 800 morts et 2 000 blessés ou disparus. Les Britanniques avaient eu 300 morts et des centaines de blessés. Les Etats-Unis avaient soutenu la Grande-Bretagne dont les partenaires au sein de la Communauté Economique Européenne avaient décrété l'embargo sur les importations en provenance de l'Argentine. Fin 1982, la junte militaire argentine avait rendu le pouvoir aux civils.

Cologne juin 1999

Riposte au sommet du G8

Dans le précédent numéro de Combat Breton, nous évoquons les différentes initiatives en cours pour préparer une riposte à la tenue à Cologne, en Allemagne, du sommet de l'union européenne et du G8 (rencontre des 8 états les plus riches du monde) en juin 1999.

Une première initiative s'est mise en place autour des «marches européennes», vaste réseau représenté dans l'hexagone par AC et SUD qui a organisé précédemment les marches européennes contre le chômage, notamment à Amsterdam en 1997. Il y a quelques semaines, une rencontre de préparation a eu lieu à Cologne justement, en présence de collectifs de chômeurs (hexagone, Italie...) et de syndicalistes... Des divergences sont apparues, mais aussi des convergences.

L'initiative des marches européennes est un peu un fourre-tout mais à la limite de commencer à faire une critique radicale de l'idéologie travailliste, et pose surtout au niveau européen la question de la réduction drastique du temps de travail et celle du revenu garanti (une vieille revendication d'Emgann).

A partir de cette initiative d'autres propositions sont apparues.

Au niveau pratique : certains comités de chômeurs italiens (les invisibles / tutti Bianchi) se sont rendus en 1997 à Amsterdam gratuitement, 3 000 personnes avaient ainsi pratiqué à l'échelle européenne une autodéfense.

Bloqués aux frontières, dans certaines gares, ces 3 000 personnes avaient autant voire plus contribué à la médiatisation du contre-sommet que les 25 000 manifestants arrivés jusqu'à Amsterdam. Les Italiens proposent de réouvrir au niveau européen. A Nantes, l'idée a fait son chemin et des militants d'AC, d'Emgann et du Scalp s'appellent à lancer un collectif dans cette perspective, avis aux amateurs !

Au niveau théorique : A Cologne, il est apparu difficile de mettre au point un appel commun à toutes les chapelles radicales au niveau européen. Toutefois, l'idée des trains gratuits et d'un appel commun minimum autour de trois axes, à savoir revenu garanti / gratuite-solidaire avec les immigrés / liberté de circulation - autodétermination des peuples, initiés par des Nantes, a semblé intéresser des militants AC d'Aras (nord de la France), d'AC Euskal Herria (le ou ! M'sieurs-dames les animateurs d'AC en Bretagne, le collectif AC du pays basque nord porte un nom... basque ! Prenez-en de la graine !). D'autre part, des militants du CROC, courant révolutionnaire occitan, nous ont fait connaître leurs intérêts pour une telle démarche. Un texte élaboré à Nantes (le qui, encore ?) commence à circuler, nous le publions dans ce numéro. Notez que le point concernant le droit des peuples reprend largement l'appel d'Emgann contre le sommet franco-anglais de Saint-Malo.

Espérons que ce texte suscite débats et initiatives. Affaire à suivre.

Courtoisisme Emgann Naoned

«Stourm a ran war bep tachen» Les inédits d'Anjela Duval

Anjela Duval (1905-1981), agricultrice et poète de langue bretonne, est née au Vieux-Marché, en Trégor, où elle a toujours vécu. Son influence, cependant, a rayonné sur l'ensemble de la Bretagne, la France et même l'Europe. Elle a reçu plus d'une dizaine d'équipes de télévision dans sa petite ferme de Traon-an-Dour, dont des équipes de l'ORTF, de la BBC, et des télévisions suédoise et irlandaise. Elle a également accueilli des dizaines de milliers de visiteurs (ont même, selon Roger Lapouéan, l'un de ses proches). La publication de textes inédits d'Anjela Duval, connue et aimée du grand public, devrait donc constituer un événement dans l'édition bretonne.

Avant son décès, Anjela Duval confia tous ses manuscrits à Ivona Martin - sa meilleure amie et son initiateur en matière de littérature bretonne - Celle-ci les rangea dans des cartons où ils demeurèrent jusqu'en décembre 1987. Ivona Martin décéda alors de donner l'ensemble de ces documents à Ronan Le Coadic, qui créa l'association Mignonned Anjela, afin de «rassembler, protéger et faire connaître tout ce qui a trait à Anjela Duval et à son œuvre». C'est de là, un an après, qu'est né Stourm a ran war bep tachen, première publication de l'association. Cet ouvrage contient cent poèmes d'Anjela Duval qui n'ont été publiés dans aucun de ses précédents livres. Ces textes nous font découvrir de nouvelles facettes de la personnalité et de la force de la poétesse qui a lutté toute sa vie, tant pour mener seule son exploitation agricole que pour défendre son pays, sa langue, sa foi, mais aussi sa vie, menacée par la maladie et la mort. La lecture de ses poèmes, écrits au fil des années avec tout son cœur, suscite beaucoup d'émotion.

Outre cent poèmes d'Anjela Duval, Stourm a ran war bep tachen contient divers textes qui éclairent sa vie et son œuvre :

- une préface d'Ivona Martin, l'amie d'Anjela Duval, âgée aujourd'hui de 92 ans ;
- une série de notes relatives au contexte qui a inspiré les poèmes ;
- un article d'une quarante pages sur «Anjela Duval, aujourd'hui» ;
- une chronologie de la vie et de l'œuvre d'Anjela Duval ;
- une bibliographie complète.

La présentation de Stourm a ran war bep tachen est soignée. Le titre, écrit de la main d'Anjela Duval, est imprimé en rouge sur une jaquette noire recouverte d'un pelliculage mat. La couverture, en papier Rives traditionivoire naturel 170 g/m², présente un portrait de l'auteur. Le papier intérieur est un Rives traditionivoire clair de 120 g/m². En outre, l'ouvrage comprend une reproduction d'un poème écrit de la main de l'auteur et onze gravures originales d'Hubert Coateven. Le livre, d'un format de 14 x 24 cm et comprenant 184 pages inférieures, est mis en vente 150 F.

Pour tout renseignement : Mignonned Anjela, Ronan Le Coadic, 5 rue des Forges, 22000 Saint-Brieuc. Téléphone : 02 96 61 18 27. E-mail : ronan.le-coadic@univ-rennes1.fr

Roc'h Tredudon - O.R.T. Feu !

Pabl va Bro, Tududig paour
Hag aet vefech 'n hochi el bagalaji
Pe morse n'emsoch 'n em ziammet
Eus ho kentañ mañhurou ?
P'ho kevren holl o' youchal
Evel ur bagaj o'ourinenn
Pa vez lenet digantañ e chukig
Pe e «nouneuz» div hir.
Youchal e ni war-bec'h ho choariell
Tududig paour, Kontammet
Ha chadenmet ouzh ar skramm
Skaved magel ganti ar dramam
A'o deoc'h hep darnammet
-Evel ho skañt mouch'rou -
Ar gwasker gal pilouus.

...Ti seurt 'n eus 'lent, mezh ha truez

Pabl is a zo aracharoch

Douarnmet drak ho mstrigall

O vallozhif war ho Teurberien

O youchal war-bec'h

Ho o'ourinell berr

Ho Paradozig kollet.

...War sav 'I va Broz !

War sav ! Ganti ar vezt !

An Estren hochi eus lezet

Da gemer troad 'n ho meskou

A choazh diwar ho koust

War sav ? Mevelenn Marianne

Choant 'n eus d'ho kabanata

22 a viz Chwefver 1974

La première institution nationale basque est en marche.

Plus de 800 élus municipaux de toutes les provinces du Pays Basque se sont rassemblés à Iruña le 6 février pour jeter les fondements de l'assemblée des cités du Pays Basque. Dans une déclaration solennelle votée à l'unanimité, ils affirment l'existence d'Euskal Herria en tant que nation. Cet acte politique majeur a un retentissement considérable et suscite un tollé en Espagne.

«Vous êtes français ? - Non...» La question posée aux élus d'Iruña par les journalistes parisiens et madrilènes venus nombreux à Iruña indique l'ampleur de leur cécité sur le sujet. Toujours est-il que la présence de 21 élus du Nord au milieu de plus de 800, représentant près de 350 municipalités du Pays Basque, a fait sensation.

Soutien aux prisonniers basques



Le samedi 16 janvier à Paris, avait lieu une manifestation pour le regroupement des prisonniers politiques basques.

De nombreux Basques avaient fait le déplacement (1 600), la pluie n'entravait en rien la chaleur de l'unité.

Peu de banderoles hormis celle du DA1 et celle d'Emgann région parisienne en hommage à Jean Groix, mais de nombreux Gwenn ha Du et des drapeaux corses.

Correspondance Emgann RP
(photos Olivier Laban Matte)



Budget de la France : des chars et des flics

Tous les députés de la gauche plurielle française ont voté les crédits du ministère français de l'Intérieur. Les sommes sont en hausse de 3%. Le total est de 88,2 milliards de francs français, avec en sus une dotation spéciale de 500 millions pour l'équipement de la police. La qualité d'Officier de Police Judiciaire va être accordée à 8 000 policiers supplémentaires, des brigadiers et gardiens de la paix ayant au moins trois ans d'ancienneté, ce qui, vu leur niveau de formation juridique, promet de belles aères de procédure. Les chômeurs et les grévistes matraqués, les sans-papiers expulsés et les militants bretons habitués aux interpellations et aux gardés à vue sauront, sans nul doute, mesurer la valeur des gesticulations démocratiques du PSF, des Verts et du PCF.

Le ministère de la Défense aura droit à une augmentation de 2,9%. Il disposera donc de 190 milliards, dont 85 milliards d'équipements (hausse de 6,2%). Pour un montant de 5,5 milliards, 88 chars Leclerc seront commandés GIAT - Industries et Dassault fournira 48 avions Rafale. Le PCF et les Verts ont voté contre pour des raisons différentes.

Pour l'Education Nationale française, PSF et Verts ont voté la réduction de 17% (déjà appliquée depuis la dernière rentrée) des heures supplémentaires annuelles, bien souvent imposées aux enseignants du secondaire. Les sommes dégagées permettront de financer les «emplois-jeunes» payés au SMIC. Rappelons que, selon les syndicats enseignants, leur transformation en postes de titulaires permettrait de créer 40 000 postes de professeurs titulaires dans le secondaire.

Skoazell Vreizh 30 ans de solidarité



En 1969 e oa bet krouet Skoazell Vreizh, evit reiñ skoazell d'ar vroadelourien vrezhon a oa bet harzet ha toullbac'het da heul an tarzhadonnoù a oa bet e savadurioù foran. Abaoe e kendalc'h ar gevredigezh-se da reiñ harp da familioù an dud toullbac'het abalamour d'emozhioù breizhek (FLB, ARB, paotred disuj d'an arme, kengred Breizh-Euskadi, Stourm ar Brezhoneg, hag all). Er film-mañ e kaver un heuliad teste-tienoù. Testennoù ar re eo bet krouet Skoazell Vreizh ganto, ar re a ra breman war re zro, ar re a ro o harp dezhi hag ar re zo bet harpet ganti.

Tregont bloavezh a gengred hag a genskoazell eo zo kontet amañ. Kentskoazell an holl, tud dianav ha tud all brud. Hepto ne vefe ket eus Skoazell Vreizh. Hepto ne ch'all-fermp ober netra.

Skoazell Vreizh a été créée en 1969. Son but, aider les militants indépendantistes bretons interpellés et incarcérés à la suite d'attentats perpétrés contre des bâtiments publics. Depuis l'association poursuit son action d'aide morale et financière aux familles des détenus politiques bretons (FLB, ARB, insoumis, solidarité breton-basque, Stourm ar Brezhoneg, etc.).

Le film se compose d'une suite de témoignages. Témoignages de ceux qui ont contribué à sa fondation, son existence et son devenir, de ceux qui soutiennent son action et de ceux qui ont bénéficié de son aide.

Skoazell Vreizh c'est trente ans de solidarité. Solidarité venue d'anonymes ou de personnes en vue. Sans aux Skoazell Vreizh ne pourrait exister, sans eux rien ne serait possible.

Skoazell Vreizh

Télévision et «petites langues» d'Europe L'exemple islandais

Alors que l'on se tourne volontiers en Bretagne vers le Pays de Galles, l'Ecosse, voire même le Catalan ou le Basque comme langues de référence dans le débat sur la création d'une télévision en langue bretonne, il est intéressant d'examiner la situation d'une des langues qui pour être langue officielle en Europe en raison de la faiblesse de la population : l'islandais.

L'islandais, seule langue nationale officielle de la République d'Islande n'est en effet parlée que par 280 000 personnes. Elle dispose pourtant d'une chaîne de service public (R.U.U.), de 4 chaînes privées et de plusieurs chaînes locales ou régionales.

Il faut noter que la chaîne de service public bien qu'émettant en islandais, à raison de 60h par semaine, achète 52% de ses programmes, sous-titrés en islandais, à l'étranger (USA, Canada, Europe, Australie, Scandinavie, Asie).

Sa rivale principale (Stöd 2) du groupe I.B.C. importe 85% de ses programmes.

A l'instar de la plupart des autres pays d'Europe, la télévision islandaise a connu d'énormes changements ces dernières années. Après 20 ans de monopole du marché de la télévision, la chaîne publique Sjonvarpid a été le témoin de l'apparition de plusieurs concurrents. Le marché florissant est à présent en train de se stabiliser tandis que la compagnie I.B.C. (Icelandic Broadcasting Corporation) semble avoir acquis une place prédominante dans le paysage télévisuel.

Propriété de Ríkisutvarpio RUV, le Service National Islandais de Diffusion, la chaîne Sjonvarpid a comme sources principales de revenus la redevance et la publicité. Elle a pour objectif de promouvoir la langue islandaise, l'histoire et la culture. Elle diffuse 60 heures par semaine.

La nouveauté la plus importante fut la création en 1986 de Stöd 2. Appartenant à I.B.C. Stöd 2 est l'une des premières chaînes payantes d'Europe. Sa position de pionnier s'explique principalement par la taille et la position géographique de l'Islande. Son expression fut rapide en tant que seule alternative à la chaîne publique. Elle atteint un taux de pénétration technique de 97%. 65% des foyers islandais y sont abonnés. Les abonnements représentent 76% des revenus de la chaîne. Les 24% restants proviennent de la publicité. Ses programmes sont cryptés sauf de 19h à 20h30.

En plus de sa chaîne nationale, I.B.C. offre depuis 1994 un bouquet de chaînes d'outremer à travers un abonnement à Fjolvip.

En 1992 apparut une chaîne commerciale non payante, Omega, chaîne chrétienne privée, qui diffuse toute la journée à Reykjavik. C'est la seule chaîne vivant encore grâce aux seuls revenus de la publicité.

1995 constitua une autre année significative

avec l'arrivée de deux nouvelles chaînes nationales. Ceci doubla le choix des téléspectateurs en l'espace d'un mois. Syn commença à émettre en novembre 1995 à l'intention des téléspectateurs du Sud-Ouest du pays (Reykjavik et ses environs). Ses programmes sont pour l'essentiel des films, du sport et des séries. Sa transmission est hertzienne et par MMDS. Stöd 3 commença à émettre le même mois par MMDS. Chaîne généraliste Stöd 3 diffusa des programmes non islandais doublés ou sous-titrés. Il a également offert l'accès à 4 chaînes câblées (CANA, Discovery, Eurosport, MTV). Les 2 chaînes émettent sur la région de Reykjavik. Les 2 chaînes se sont rapidement tournées vers un système d'abonnements même si Stöd 3 a connu des problèmes de fourniture de décodeurs.

1996 clarifia la situation I.B.C. (Stöd 2) acheta l'ensemble des parts de Syn. En 1997, à la suite d'une rivalité intense entre I.B.C. et Stöd 3 (qui les envoya au tribunal !), Stöd 3 touchait à la fin de sa brève existence.

Située dans l'extrême Nord de l'Europe, l'Islande n'est pas couverte par le signal satellite. La transmission par voie hertzienne ou par MMDS, reste le meilleur moyen pour atteindre la population. Bien que plus développé que dans n'importe quel autres pays d'Europe, ce système ne couvre pas l'ensemble du territoire.

Avec une densité d'un foyer par km², la transmission par câble est chère. Cependant l'administration des Postes et Télécommunications islandaises ont annoncé qu'un nouveau réseau de câble par fibre optique devrait atteindre chaque foyer et entraîner, dans quelques années, ce réseau qui représente un investissement de 2 milliards de dollars servira en premier lieu à la transmission télévisuelle.

Le marché de la publicité en Islande jouit d'une bonne santé et reflète la forte croissance économique actuelle (plus de 6% en 1996). L'apparition de nouvelles chaînes nationales et étrangères ont accéléré les ventes de postes de télévision.

La télévision ne détient qu'un peu plus de 20% du marché de la publicité. Les journaux en représentent 50%. Cela s'explique par le coût énorme de la publicité à la télévision pour une population de 280 000 personnes.

Après deux années de créations et de disparitions de chaînes, il semble que la situation se soit stabilisée d'elle-même. Cela signifie que la vraie compétition dans le secteur télévisuel se situe actuellement entre Stöd 2 (35% de l'audience) et le diffuseur public R.U.U.-Sjonvar (41% de l'audience).

Source : Icelandic National Broadcasting T.V. Reykjavik.

(1) M.M.D.S. : Multipoint Microwave Distribution System.

Patrick Fiori, chanteur, vedette et corse

Patrick Fiori, l'un des chanteurs vedettes de Notre Dame de Paris, est corse. Il a livré ses sentiments sur la situation en Corse à Cine Télé Revue. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'mâche pas ses mots quand il s'agit de défendre son pays. On aimerait que tous nos artistes bretons fassent preuve du même franc-parler chez eux.

- Que pensez-vous de la situation en Corse ?

- Tout va très bien... Pourquoi ? Il s'est passé quelque chose ?

- Non, ce n'est pas nouveau. Il y a des attentats, des maisons qui sautent...

- Bien sûr. Il y a des trucs qui sautent, des arbres qui tombent parce qu'il faut faire du bois, des maisons qui ont détruit parce qu'il faut les reconstruire. Ceux qui viennent y passer un ou deux petits mois de vacances n'ont aucun problème, du pain frais tous les matins avec du bon fromage et de la bonne charcuterie corse.

Ils sont accueillis comme des rois et, une fois de retour sur le continent, ils critiquent les Corses. Je ne suis pas d'accord. Respectez la Corse, elle vous respectera. N'arrivez pas là-bas en territoire conquis. Les Corses ont une âme, ce sont des gens vras.

- Quelle réflexion vous inspire l'assassinat du préfet ?

- Savez-vous combien de personnes meurent à Paris, se font écraser dans le métro, poignarder dans les rues ou se font faire la souris de la mort parce qu'ils sont juts arméniens ? Symboliquement, on a assassiné un préfet qui représente la loi et la justice, mais le connaissance ? Savez-vous ce qu'il a fait ? On ne sait pas, on n'en sait rien. Simplement qu'on a tué un homme. Cela s'est passé en Corse, cela aurait pu se passer à Bordeaux ou à Lyon. On a tiré sur Salspato Obispo quand il est venu faire un concert. Il s'est pris un plomb dans la tête. Ce n'est pas un Corse qui lui a tiré dessus. De même, cela n'effleure personne quand des touristes viennent chez nous et mettent le feu à des centaines d'hectares de forêts magnifiques. Ce sont des centaines d'années qui partent en fumée ! La Corse, il faut la laisser tranquille. C'est vra qu'il y a une mafia, mais il y en a une aussi à Paris, à Nice, en Sicile, elle est partout. Croyez-moi, l'amour existe en Corse aussi.

Propos recueillis par Bernard ALES, pour Cine Télé Revue



22ème Festival de Cinéma de Douarnenez

Gouel ar filmoù - Peuples minorisés - 10-17 juillet - a viz gouere 1999

Voici les premières informations sur le prochain Festival de Cinéma de Douarnenez, du 10 au 17 juillet 1999.

4 thèmes principaux, qui nous feront découvrir le «Yiddishland» et son cinéma étonnant (rivariant, voyage des USA au Népal grâce aux «Road Movies», prendre la température du Rendez-vous annuel de la production en Bretagne,

ou rencontrer un réalisateur et découvrir son œuvre avec la, lors du «Coup de Chapeau à un cinéaste».

Le festival, c'est aussi : des débats quotidiens, des expositions, une librairie, une sélection de films pour enfants, un «village des associations», des concerts... De plus amples informations et des décrets sont disponibles pour publications. En espérant vous y retrouver...

Le Yiddishland

L'équipe du Festival a choisi cette année d'aller à la rencontre des Juifs yiddishophones et de leur cinéma, à l'histoire riche, mais aussi douloureuse, à la culture prolifique et souvent d'avant-garde. Originaires d'Europe de l'Est, leur situation géographique actuelle correspond aux implantations de la diaspora yiddish sur la planète : un pays imaginaire que l'on appelle le Yiddishland, et qui va de la Pologne aux Etats-Unis... en passant par la France.

Côté cinéma yiddish, le choc s'étendra des années 20 à nos jours. Il fait preuve d'une grande vivacité dans les années 20 à 40 (premier film parlant aux USA, par exemple), puis il témoigne de la période de la guerre, de la Shoah, de l'émigration en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord.

Enfin, aujourd'hui, de jeunes réalisateurs s'emparent de la caméra pour un regard actuel. On peut citer, par exemple :

Le bonheur juif (1925). Le chanteur de Jazz de Alan Crosland (1927). **Le Dibouk** de Michel Waszynski (1938). **Récits d'Elis Island** de Georges Perce et Robert Bober (1978). **Les révolutionnaires du Yiddishland** de Nat Ulienstein (1983). **Histoires d'Amérique** de Chantal Ackerman (1986). **Moi Ivan, toi Abraham** de Yolande Zauberma (1994).

Jusqu'aux récents :

Madame Jacques sur la croisette de Emmanuel Finkiel (1995). **Harry dans tous ses états** de Woody Allen (1997). **L'homme est une femme comme les autres** de Jean-Jacques Ziberman (1998) ou **Train de vie** de Radu Mihaleanu (1998).

Nos partenaires (à ce jour) sont le Service des Archives du CNC, la Bibliothèque MCDEN, le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, le British Council...

La Bretagne et le Cinéma

Le festival est le rendez-vous annuel du cinéma et de l'audiovisuel de Bretagne depuis 1976.

Un lieu de rencontres professionnelles (producteurs, réalisateurs et autres auteurs de l'audiovisuel breton). C'est aussi l'occasion d'une compétition ouverte aux films réalisés en Bretagne : fictions, documentaires ou animation. **L'homme aux Bras Ballants** de Laurent Gorgard, prix 1997, ou le **Cylope de la Mer** de Philippe Julien, prix 1998.

Road movies et minorités

Une sélection transverse de films à partir d'un thème.

De grands moments de bonheur, avec **Stranger than paradise** de Jim Jarmusch, **Walkabout** de Nicholas Roeg, **Western** de Manuel Poirier, ou des documentaires tournés sur les routes : **Middle of the moment**



Warner Penzel et Nicolas Humbert et la récente **Route du sel** de Urike Koch.

Coup de chapeau à un cinéaste : Tony Gattif

Après **René Vautier** l'an passé, nous attendons maintenant Tony Gattif qui viendra présenter l'ensemble de son œuvre. Ce sera aussi une façon de rendre hommage au cinéma tzigane.

Heïène SCHEFFER - Attachée de presse

Contacts : Erwan Moalic, Caroline Troin, Françoise Youinou, Festival de cinéma de Douarnenez, 20 rue du Port Rhu, BP 206, 29172 Douarnenez cedex. Tél. 02.98.92.09.21. Fax 02.98.92.28.10.

*Nadia,
tu étais une battante.
La Bretagne,
tu l'aimais vivante et debout,
tu participais au mouvement culturel breton
fut concrète et sincère :
comme bénéficiaire bien sûr,
mais aussi comme employée.
Tu as travaillé pour Dastum,
association de collecte de la mémoire du Peuple Breton.
Puis tu as ouvert pour An Here
maison d'édition de livres en langue bretonne.
Tu as désiré pour ton fils Morgan,
un enseignement en breton dans une école Diwan.
Enfin, malgré la maladie qui te rongait déjà,
tu as fait preuve de responsabilité et de courage
en assurant la présidence de Tantad,
association locale de promotion de la langue
et de la culture bretonne.
Nadia,
tu étais une battante.
Ton engagement dans le mouvement politique breton
fut exemplaire.
Tu étais militante d'Emgann,
mouvement socialiste et indépendantiste breton.
Dans les différentes villes que tu as traversées,
tu t'intérais aux comités existants
ou tu participais à la création de nouveaux,
afin de pallier ce manque.
Loin des discours démagogiques,*

*tu privilégiés ta présence concrète sur le terrain.
Tu as apporté réconfort aux prisonniers,
lorsque leurs familles étaient trop éloignées ou privées de visite.
Tu as suppléé leur mère, leur sœur.
Tu as été la présence féminine indispensable
et injustement absente, à tes vœux, du monde carcéral.
Tu as ouvert ta porte aux réfugiés.
Ils étaient basques, et tu l'aurais fait
pour toute personne persécutée pour ses idées
et devant fuir son pays.
Tu as soutenu les inculpés, bretons et autres,
soupçonnés d'avoir donné asile à ces mêmes réfugiés.
Nadia,
tu étais une battante.
Avant d'être infirmière, tu as vécu de petits boulots.
Tu voulais soigner les corps et les esprits.
Les plus démunis, principalement les travailleurs précaires
et les chômeurs,
te trouvaient toujours solidaire et disponible
à participer aux luttes pour améliorer le quotidien.
Nadia,
tu étais une battante.
Merci d'avoir croisé notre chemin.
Soyons dignes d'emprunter la voie
que tu nous as tracée,
menant à la justice et à la liberté.*

En hommage à Nadia Issadoudène, militante d'EMGANN,
décédée le 14 janvier à l'âge de 37 ans.

G.C.

La langue basque au pays basque nord

La langue originelle du Pays Basque est le basque. Avec la modernisation de la société tout a été fait en langue française, la langue basque est restée très longtemps exclue de la société et des instances publiques. Il s'en est suivi la perte de l'usage de notre langue.

Au Pays Basque Nord, la première école en langue basque (ikastola) est apparue en 1959, elle comptait 4 élèves. Aujourd'hui 15 000 élèves apprennent quotidiennement le basque en basque dans les ikastolas, autant d'élèves apprennent dans le système bilingue et une proportion identique d'adultes l'apprennent dans des cours du soir de AEK.

Pourtant les écoles basques n'ont à ce jour obtenu aucune reconnaissance de la part de l'Education Nationale, malgré les nombreuses manifestations, occupations de locaux, grèves de la fam, etc., pour exiger des gouvernements français le droit à l'enseignement en langue basque.

Petit à petit, d'abord lorsque le P.S. est au pouvoir puis avec les conservateurs, quelques représentants de l'Etat français sont contraints de laisser un espace à la langue basque afin qu'elle occupe le terrain qu'elle mérite. Depuis 1994, on est parvenu à un accord, mais comme il ne s'agit pas de la langue de la république, si elle veut survivre, il n'existe qu'une option pour les ikastolas : ce sont des écoles privées.

Aujourd'hui, comme il y a 10 ans, afin que le pouvoir central fasse un geste, il faut organiser des manifestations pour revendiquer, pour proclamer le droit à la langue et à l'éducation. L'ikastola progresse d'année en année et connaît un succès toujours croissant. Les nouveaux élèves ont des besoins nouveaux, mais les pouvoirs publics n'apportent pas l'aide élémentaire nécessaire.

Parallèlement au système des ikastolas, on a tenté d'implanter des écoles bilingues, il y a une dizaine d'années, quelques-unes de ces écoles se sont installées au détriment des ikastolas, leur causant de grandes difficultés, à ce jour, les deux systèmes semblent se renforcer, même s'ils ne sont pas suffisants pour répondre à la demande existante.

Si nous avons jusqu'ici évoqué la situation concernant la scolarisation des enfants, à d'autres niveaux la situation est identique, par exemple en ce qui concerne l'alphabétisation des adultes.

Comme nous l'avons déjà dit, puisque la langue basque n'est pas reconnue, elle ne bénéficie pas d'aide.

SOUHAIT SOCIAL

Ces dernières années l'opinion sociale sur la langue basque et la personnalité basque a complètement changé. L'ikurria (drapeau basque) est apparu sur un grand nombre de véhicules, les jeunes chantent les chansons traditionnelles lors de n'importe quelle célébration, le rock basque compte toujours plus d'adeptes, le désir d'apprendre les danses traditionnelles s'est répandu à travers tout le Pays Basque. La culture basque après avoir été exclusive est devenue intégrante, au point de presque devenir un phénomène de mode.

Les représentants de la société civile du Pays Basque Nord ont commencé à se réunir à partir de 1992, ils ont réalisé un travail prospectif pour analyser la situation économique, sociale et culturelle du Pays Basque Nord. Ce travail, mené à bien par le Conseil de Développement, a permis d'établir qu'il existe un sentiment profond d'être basque, ce travail conclut qu'il faut trouver un développement équilibré basé sur ce sentiment.

Actuellement, la culture basque, comme la langue apparemment comme des richesses et une majorité de la population souhaite la renforcer et les développer.

Le Conseil de Développement a reçu, en mars dernier, le soutien unanime de la société civile, mais aussi de tous les responsables politiques. Le ministre, Alain Lamassouire s'est alors engagé à appliquer la proposition du Conseil de Développement. Mais les élections arrivent et c'est la députée Nicole Pery (P.S.) qui prend en charge ce dossier sous le nom de Schéma Territorial.

Ce Schéma Territorial a permis d'éclaircir certains points dans la partie intéressant la langue basque.

On attend avec impatience le CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement et Développement du Territoire) qui s'est réuni en décembre 1997. Pour mener à bien les propositions émanant du Schéma Territorial, il faut les inclure dans le Plan de Contrats entre l'Etat et les Régions, ce plan est valable 6 ans. Le prochain plan de ce type devant être négocié en 1999, en attendant cette date, le gouvernement P.S. propose de créer un pacte pour le Développement pour une durée de deux ans, afin de commencer à élaborer, en particulier, le Schéma Territorial.

L'illusion est grande, plus grande encore la désillusion. Annonçant la nouvelle, Nicola Pery parle de «cadeau de Noël». Pourtant, après les bonnes paroles et après analyse des dossiers, il est évident qu'il n'y a rien de prévu pour la langue basque. Pas d'argent pour l'ikastola, pas un centime pour l'alphabétisation ou les cours pour adultes, ni aucune volonté pour basquiser les services publics, mesure pourtant fondamentale pour sauver la langue.

Une manifestation de 3 000 personnes se déroule à Bayonne pour dénoncer la situation des ikastolas, en particulier celles de l'intérieur du Pays sur le point de disparaître. Voyant que rien ne change, en février démarre une campagne à l'initiative de «Deiadar» et en avril 4 000 personnes manifestent une nouvelle fois à Bayonne. En deux mois une pétition rassemble 15 000 signatures pour exiger la mise en place des décisions préconisées par le Conseil de Développement et exiger la reconnaissance officielle de la langue basque. Il est aussi demandé à l'Etat français de signer la Charte Européenne des Langues Minorisées, ou qu'il jusqu'à ce jour refusé.

Même si la demande sociale est très fortement exprimée, les pouvoirs publics n'ont pas varié dans leur position.

Les choses continuent en l'état et comme il y a 10 ans lors de la construction d'un collège et d'un lycée à Cambo les Bains, il a fallu rassembler les forces pour construire l'ikastola de Xohuta (Soule). Cela s'est fait grâce à l'appartenance économique de basques de tout le Pays Basque ce qui a permis d'édifier une superbe école que les pouvoirs publics avaient refusé.

Alors que les pouvoirs publics ne remplissent pas leur rôle, des festivités comme «Herri Urriats», cette année célébrée le 10 mai, permettent de répondre aux besoins des citoyens basques. Cette fête rassemble 10 000 personnes et dégage un bénéfice substantiel que l'ikastola pourra utiliser toute l'année.

Pourtant la langue basque gagne du terrain. Aujourd'hui, on peut voir au Pays Basque Nord de nombreux panneaux de signalisation en français babiloués, mais on trouve aussi de plus en plus souvent une signalisation bilingue basque et français. Pourtant cela ne va pas tout seul et l'on a vu récemment, des panneaux en français tagués à Saint Jean de Luz, bilingues, mais les auteurs des tags ont été poursuivis et condamnés à 25 000 francs d'amende.

Comme on peut le voir, les pouvoirs publics ne se contentent pas de ne pas approuver leur acte, ils s'ingèrent aussi à freiner des initiatives. Ces derniers temps, l'Etat français vient de mettre en place des «emplois jeunes». Toutes les associations ont le droit de bénéficier des dispositions prévues dans ce cadre, pourtant les associations basques ne peuvent en bénéficier. Pourquoi ?

Malgré ces entraves, les choses continuent d'avancer et par exemple, les basques sous la pression, ont été obligés d'accepter et parfois d'admettre des chèques en basque.

UN NOUVEAU CADEAU ?

La députée Nicola Pery actuellement secrétaire d'Etat est en train de préparer un projet qui selon ses dires répondra aux besoins de la langue. Qu'en sera-t-il ?

Si après tant d'années ils ont enfin compris que la langue basque a le droit de survivre au Pays Basque Nord et que pour cela elle a besoin d'oxygène, combien de temps faudra-t-il encore pour que les centres de décisions puissent le réaliser à leur tour ? Mais le gouvernement du P.S. est-il vraiment engagé et il devra apporter des solutions. Quoi ? Dieu sait ! Les basques devront se méfier du nouveau «cadeau» promis par Nicola Pery, vue les conséquences du CIADT du mois de décembre dernier. Ce ne serait pas la première fois que le P.S. utiliserait de tels artifices. A l'époque de Mitterrand on a connu une pression sociale similaire à l'actuelle. Les membres du Parti Socialiste ont alors lancé des études et nous ont fait un «cadeau» : l'Institut Culturel Basque mais sans analyser les vrais besoins.

Même si l'Institut Culturel remplit parfaitement son rôle, il ne bénéficie que d'un budget de 3 millions de francs. Trois petits millions de francs pour gérer toute la création du Pays Basque Nord !

Si l'Etat français ne veut pas devenir le dernier état jacquin d'Europe, il ne peut continuer cette politique. Il sera obligé de faire quelque chose. Mais quoi ? Le véritable problème c'est le temps qui passe. Et cela le pouvoir le sait. C'est pour cela qu'il ne se presse pas, il est disposé à subir les sottises de la baléine agonisante. Après, ce sera la paix, l'uniformité et en prime le français pour tous !

Info EUSKAL HERRIA

A propos du Gallo...

Bravo au groupe Sarah pour son exposé sur le Gallo dans CB 158, en plus d'avoir fait bien documents et de ce coup-rageusement le problème de cette composante de la culture bretonne dans la perspective de la lutte pour l'indépendance.

Toutefois il m'inspire quelques remarques, dont je tiens à vous faire part dans un esprit constructif.

J'habite à Nantes, la langue que j'emploie le plus à la maison et au boulot est le brezhoneg, je suis parfaitement conscient du caractère très peu représentatif de ma situation. Mais comme beaucoup de Bretons, j'ai pensé qu'apprendre le «Brezhoneg» était la première chose à entreprendre pour pouvoir participer à la lutte libération nationale.

Après lecture de votre article, voici ce que je me suis dit :

1. Il y manque quelques chiffres (étoquants !), au moment où Le Gonidec et d'autres ont posé les jalons de ce qu'est devenu la langue bretonne aujourd'hui, il y avait en haute et basse Bretagne, au moins 1,5 millions de Brittophones. Si l'on se souvient d'impulser une telle politique en faveur du Gallo était mis en pratique aujourd'hui il n'aurait comme base sociale que quelques milliers (?) de Gallésants quotidiens (en comptant très large), les élèves qui prennent Gallo au bas pour les points et les 150 lecteurs de Le Lian. **Tout le problème est là.** Car au rythme actuel il n'y aura que quelques dizaines de milliers de Brittophones en 2020, alors pour le gallo vos pronostics ?

2. Je pense faire partie des Brittophones «condescendants à l'égard du Gallo qui considère difficilement le Gallo (ou plutôt ce qu'il en reste) comme une

langue», etc. etc. Mais peut-être pourriez-vous éclairer ma lanterne et me définir les aires de Bretagne où la langue Gallèse est pratiquée quotidiennement à l'heure actuelle.

3. A vous lire et à lire Laurent Motrot dans un autre numéro de Combat Breton, l'état actuel du Gallo est le résultat de l'immaturité du mouvement culturel en faveur du Gallo, et vous semblez vous-mêmes bien isolés au sein de cette mouvance.

Il est indéniable que le Gallo fait partie du patrimoine culturel national breton. La langue bretonne attire, comme vous le dites, de nombreux hauts-Bretons mais ce n'est pas un phénomène récent. Ce n'est sûrement pas un hasard, la langue bretonne véhicule sûrement dans l'imaginaire collectif breton un caractère plus «national». Je ne prétends pas que toutes les personnes qui apprennent le brezhoneg sont nationalistes (hélas). Ce qui est sûr par contre, c'est que de nombreux militants nationalistes œuvrent «dans l'ombre» au sein d'associations pour l'enseignement du brezhoneg, et y ont souvent un rôle déterminant, ce phénomène reste marginal au sein de la galaxie «gallésante», et c'est là tout l'intérêt de votre contribution aux antipodes des positions des défenseurs du Gallo.

Au fait, rien ni personne (et surtout pas des militants indépendantistes) n'ont empêché les gallésantes de se doter d'écoles maternelles en Gallo, et comment expliquez-vous que dans tout le pays nantais (sud Loire inclus) il n'y est pas un cours du soir de Gallo, alors que plusieurs centaines d'adultes apprennent le Breton de Sant-Nazer à Kilson ?

Si la perte du gallo a été l'œuvre des

gallésants eux-mêmes, sa sauvegarde leur incombe !

Même si le mouvement de libération nationale dans son ensemble se doit d'être capable de formuler les propositions.

4. J'ai beau être pessimiste (mais je crois réaliste) je n'ai pas honte du Gallo, mais si des petits Le Gonidec ou Roparz Hemon gallésants s'apprennent à hisser le Gallo au rang de deuxième langue nationale qu'ils (elles) se fassent connaître ! Il est grand temps. Pour moi, il est tout simplement trop tard. Mais je ne demande qu'à être surpris... et à avoir tort.

GR

Yann Goasdoué : Le breton obligatoire à l'école

Ces propos de l'ancien directeur de la Coop Breizh ont été publiés dans le quotidien Ouest-France du 24.1.99. Bravo Yann pour cette lucidité. Comme qu'une idée juste finit toujours par s'imposer...

«Les choix vont dans le bon sens et l'enveloppe budgétaire annoncée est de bon augure, notamment pour la langue bretonne (qui reste très menacée et ne sera sauvée que lorsque son enseignement sera rendu obligatoire). Mais la Région doit aller plus loin. Elle doit se prononcer pour l'élargissement de ses compétences territoriales et budgétaires et doit réclamer à l'Etat que la Bretagne dispose, de nouveau, de l'espace géographique que son histoire a façonné et que la Loire-Atlantique y soit réintégrée.»

Div Yezh



Jean-Luc Rondaut, un habitué des écoles Diwan et classes bilingues (Photo Louis Blonce)

D'an distro-skol da zont rei e vo kavout war-dro ugent skolaer evit respont da ezhmouk kentañ d'erec ar skolioù publik. Ur wech ouzhpenn rediet e vo an Deskadurezh Stad mont daveit eilourien.

DIV YEZH, kevredigezh an tiegezhioù evit kelennadurezh ar brezhoneg er skolioù publik a ro da c'houzout d'ar genstriverien brezhoneger, un aotregezh bennak ganto, dedennet gant ar c'helennadurezh divyezhek ez eo kinniget gant STUMDI ur stummadur d'ar brezhoneg ha d'ar c'helennadurezh divyezhek adalek ar 15 a viz c'hwevrer betek miz gouere 1999.

DIV YEZH, association de parents pour l'enseignement du breton dans les écoles publiques, informe les candidats bretonnants, titulaires d'une licence quelconque, intéressés par l'enseignement bilingue, qu'une formation à la langue bretonne et à l'enseignement bilingue est proposée par STUMDI, à partir du 15 février jusqu'en juillet 1999.

Evit kaout titouroù : STUMDI - Sant Kadou - BP2 - 29450 Sizun - Pgz - 02.98.24.10.17.

La lutte pour la dignité

Chaque mois, je reviens chercher dans Combat Breton ce goût singulier et reconnaissable de lutte pour la dignité. Ceci est rare et doit, ici et là, secrètement, vous être envié.

On sait, le monde est ailleurs, si loin souvent du fond des choses, qui s'organise à sa façon. Ce n'est pas le choix du plus grand nombre que celui de porter à bout de bras son indignation, la lampe d'or de son rêve, et de chanter, chanter sans relâche la délivrance d'un peuple qui, en fait, à la voir, n'aspire en rien à cette liberté. Il faut être complètement ce que nous sommes pour prendre part à ce combat. C'est notre privilège. Privilège d'un bien petit nombre... A grez katon.

JJP - Sant-Geneg

Radio Kerne

Radio kevredigezhel e Brezhoneg o skignañ war gredvez Penn ar Bed a glask, dindañ framam «impil yaouank» al lezenn Aubry (kevrat d'edermen)

un animateur pe un animatur
Parzhioù rekis : anaozdegezh vat eus ar brezhoneg, aes gant an dud, intrudu, adre-bleniñ dire ret.
Kas ul lizher en em gning hag ur CV da : Radio Kerne, 23 str. Laeneg, 29170 Plomeiz. Pgz - 02.98.91.05.0.

Radio Kerne recherche dans le cadre des «emplois jeunes» une animatrice ou un animateur

Association des Amis de Lanouée 3èmes Celtifolies

Nous renouvelons les Celtifolies pour la 3ème année en 1999, mais le samedi 10 juillet, à Lanouée. A partir de 19h un concert présentera 2 groupes de rock et de musique celtique, puis vers 21h30 Gilles Servat présentera son dernier album «Touche pas à la blanche hermine», suivra un grand fest-noz avec le groupe «Favar den» (CD sorti chez Decca) et le groupe «Fili fal» (3 anciens musiciens de Owerfol et Kurm).

Renseignements : 02 97 22 34 23 M. Claude BLANDEL «Chantagne» 56120 Lanouée

Le breton à l'école

Quelques chiffres

- De la maternelle au lycée :
- 2 000 élèves à Diwan,
- 1 400 élèves dans le public bilingue,
- 1 100 élèves dans le privé bilingue catholique.
- Plusieurs milliers d'adultes en cours du soir, stages,
- 3 000 étudiants avec les cours par correspondance...

ADKOMANANT - KOMANANT

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell - 200 L da vihanñ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da l'envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Impossible d'être français

Chers compatriotes, je vous envoie un chèque de 170 F pour la continuité de mon abonnement. C'est par un Breton nommé Hervé de Boimeur, que je me suis abonné et j'ai toujours été satisfait : les articles sont intéressants, pour notre indépendance je crois que c'est en bonne voie. Pour moi la France n'a rien que du mal à la Bretagne, ne pas reconnaître les peuples cela me rappelle le temps des nazis, le 13 mars 1938, j'étais jeune, Hitler déclarait Ein Volk Ein Reich Ein Führer (un Français, un peuple, un état, un chef Führer).

Dans certains endroits j'ai souffert à cause de mon origine, 10 ans dans 2 maisons, une seule promotion CS2. J'ai dû monter dans la région parisienne, j'étais chez Ford au bout d'un an, après plusieurs stages. J'étais chef de magasin P3, l'encadrement des gens du nord, américains, bretons, allemands, la maison-mère était à Cologne. Le Breton était considéré comme courageux et respecté, pas comme un gens sales et ivrognes comme par certains Français ou j'étais avant, donc il n'y avait pas de description.

Vu ce que j'ai connu il est impossible Français. Je suis Breton et j'aime ma patrie qui est Bretagne.

Recevez tous, mes chers amis, mes amitiés bretonnes et à bientôt.

PLC - Verneuil en Halat

par la spécialisation de Bordeaux comme pôle tournante de la distribution de la morue pêchée en Bretagne. Cette vision corporative (l'empêcher le surprofit, la rente réalisée par les armateurs paillonnais, avec la complicité bienveillante de l'Etat français, sur le dos des Islandais. Or, le profit atteint de telles proportions, pour qui investir ? Le résultat sera que la goélette sera dépassée par les bateaux à vapeur et ne pourra soutenir la concurrence ; alors la ruine des entreprises intervient et sera suivie de toute celle de la société. On ne le redira jamais assez, la rente est improductive. Ce schéma-là, nous le retrouvons tout au long du XIXe siècle dans l'histoire économique bretonne. Enfin, nous regrettons que l'auteur ait une vision de clocher et ne dépasse pas la commune de Paimpol (ou très rarement). Ces propos peuvent paraître sévères néanmoins, il ne faut pas oublier que les débuts de la connaissance historique passent par la collecte des faits et sur ce plan-là, nous devons être reconnaissants à l'auteur du travail accompli. Alors, à quand un ouvrage complet sur l'histoire économique et sociale de la marine bretonne ?

Hervé PERSON, salarié agricole

Notre fax : 02.96.44.09.24

Emgann/Combat breton n° 159 19

